



2021

Annuel RAPPORT

Un environnement de communications
qui enrichisse le tissu social, culturel,
coutumier et commercial du Vanuatu



La loi n°30 de 2009 relative à la réglementation des télécommunications et des radiocommunications et ses modifications, (dénommé dans ce document par le terme « la Loi ») dispose que le Régulateur doit fournir au Ministre en charge des Télécommunications un résumé des activités de réglementation réalisées au cours de l'année

11. Rapport annuel

- (1) Le Régulateur doit fournir au Ministre un rapport annuel comprenant, mais sans s'y limiter:
- a) Un résumé des activités du régulateur ;
 - b) Les comptes annuels et les rapports du commissaire aux comptes tels que requis par la présente ou une autre loi ;
 - c) Une liste de toutes les écritures et suppressions portées au registre au cours de l'année écoulée ;
 - d) Un résumé des affaires importantes de litiges impliquant le régulateur ; et
 - e) Une liste des experts-conseils et des conseillers retenus par le régulateur et une description des affaires pour lesquelles ils ont été consultés ou ont donné des conseils.
- (2) Une infraction au paragraphe (1) sera considérée être un manquement grave au devoir de la part du Régulateur.
- (3) Le rapport annuel fourni au Ministre conformément au paragraphe (1) doit être mis à la disposition du public sur le site web.

Ce rapport annuel 2021 est fourni pour remplir cette obligation et pour garantir la transparence aux citoyens du Vanuatu, aux principaux intervenants du RTRR et aux autres personnes intéressées par les activités qui ont été entreprises par l'institution, y compris les décisions prises tout au long de l'année.



L'Honorable Premier Ministre,
Alatoi Ishmael Kalsakau
Ministre en charge des télécommunications et de la radiodiffusion,
BPP 9057, Port Vila

Honorable Premier Ministre,

C'est un grand plaisir et également un honneur pour moi de vous fournir, Honorable Premier Ministre et Ministre responsable des services des télécommunications, des radiocommunications et de la radiodiffusion, le rapport annuel 2021 du RTRR, le 14ème rapport de ce genre.

Le RTRR, en vertu de son mandat juridique défini à l'article 11 de la Loi de 2009 sur les règlements des télécommunications, des radiocommunications et de la radiodiffusion et ses modifications (la Loi), a le devoir de fournir un rapport annuel chaque année à l'Honorable ministre responsable des télécommunications, des radiocommunications et de la radiodiffusion. Depuis sa création en 2008, le RTRR s'est conformé fidèlement à cette importante obligation et l'a respectée.

La section 11 de la loi amendée définit clairement que :

- (1) Le Régulateur doit fournir au Ministre responsable un rapport annuel comprenant, mais sans s'y limiter :
- (a) Un résumé des activités du Régulateur ;
 - (b) Les comptes annuels et les rapports du commissaire aux comptes tels que requis par la présente ou une autre loi ;
 - (c) Une liste de toutes les écritures et suppressions portées au registre au cours de l'année écoulée ;
 - (d) Un résumé des affaires de litige importantes impliquant le régulateur ; et
 - (e) Une liste des experts-conseils et des conseillers retenus par le régulateur et une description des affaires pour lesquelles ils ont été consultés ou ont donné des conseils.

Ce rapport annuel répond à cette exigence objective et juridique du RTRR pour ses travaux et ses activités réglementaires menés en 2021 et il assure également la transparence en informant nos nombreux partenaires des activités du RTRR en 2021.

L'année 2021 a été encore une fois une année exigeante, difficile et complexe pour le RTRR, car le pays était toujours confronté à la pandémie de la COVID-19. Cependant, malgré les défis et les confinements lors de l'état d'urgence, ce fut une année enrichissante pour moi en tant que régulateur et pour le personnel du RTRR, avec la réalisation d'activités importantes tout au long de l'année tout en aidant les exploitants à traverser cette année difficile en s'efforçant de préserver le professionnalisme et l'intégrité de l'institution. De plus, les frontières internationales ont été fermées, ce qui a rendu difficile l'envoi d'experts et d'équipement au Vanuatu.

L'économie du pays a continué de régresser ainsi que le pouvoir d'achat des consommateurs, et les opérateurs ont été continuellement poussés par le RTRR et le gouvernement à déployer leur réseau dans les zones non desservies et mal desservies. Ces zones non desservies et mal desservies ont été identifiées par la vérification de la couverture à l'échelle du pays effectuée en 2020.

Le RTRR continue d'accorder une exemption aux droits de licence et aux redevances pour aider les exploitants à traverser cette pandémie de la COVID-19. Dans le cadre de son guide sur la mise en œuvre de la Politique de l'accès universel, le RTRR subventionne les opérateurs pour qu'ils déploient leur réseau dans les zones non rentables, en particulier dans les zones rurales.

Le RTRR continue de s'acquitter de ses rôles et de ses fonctions en observant et en mettant en œuvre ses devoirs et ses obligations, comme le stipule le paragraphe 7(12) de la Loi, particulièrement lorsque la Loi stipule que : « L'organisme de réglementation doit agir de façon indépendante et impartiale dans l'exercice de ses responsabilités, fonctions, devoirs et pouvoirs énoncés dans ledit article de la Loi et d'autres lois connexes du Vanuatu. » Je tiens à vous assurer, honorable ministre, que le RTRR continuera d'honorer et de remplir son mandat conformément à la législation qui a été approuvée par le Parlement du Vanuatu.

Je tiens également à vous informer, Monsieur le Premier Ministre, que le RTRR doit être soutenu dans l'examen de son cadre législatif afin de couvrir le partage des installations de gros, la transformation numérique et l'évolution technologique. Nos principales fonctions sont de mettre en œuvre, de faciliter, d'appliquer et d'assurer le respect des dispositions de la Loi modifiée.

Le secteur des télécommunications du Vanuatu a continué de subir d'importants changements en 2021. Avec l'adoption des services mobiles et des smartphones, la disponibilité croissante de la 3G et de la 4G a stimulé l'accès aux services de données alors que les deux principaux opérateurs mobiles continuent d'offrir des promotions de données avec une valeur accrue à des prix abordables ainsi que des solutions numériques pour les consommateurs. Voici quelques-uns des principaux points majeurs du développement en 2021 :

- L'abonnement au téléphone portable a diminué de 1,48 % en 2021.
- Le taux de pénétration des services mobiles a chuté à 83 %.
- Les revenus des données mobiles ont augmenté de 10,28 %.
- Les téléchargements des données mobiles ont augmenté de 16 % pour atteindre 7 389 téraoctets en 2021.
- Les revenus bruts du marché ont augmenté de 0,29 %.
- Les revenus tirés des données mobiles continuent de dominer le marché des services mobiles pendant la pandémie, car la demande de contenu en ligne, comme les services par contournement, l'apprentissage en ligne, la plateforme de réunion Zoom, YouTube et Netflix, a augmenté en popularité lors de cette période de la COVID-19.

La fourniture de l'accès au haut débit, y compris à large bande mobile aux citoyens du Vanuatu, a continué d'augmenter en 2021, à la suite de l'expansion du vaste réseau mobile dans les provinces des Taféa et des Shéfa, et du déploiement de terminaux VSAT et de systèmes WIFI communautaires dans les provinces des Taféa, des Shéfa, des Sanma et des Torba.

Malgré les difficultés du RTRR, y compris les difficultés financières causées par la COVID-19, je suis heureux d'annoncer que l'équipe du RTRR a été en mesure d'atteindre la plupart de ses principaux résultats, comme indiqué dans le plan de travail 2021 du RTRR. Voici quelques-unes des principales réalisations, des enjeux, des défis et des activités :

- Aider les titulaires de licences de télécommunications pendant la pandémie de la COVID-19 en 2021 ;
- Aider les titulaires de licences de la radiodiffusion pendant la pandémie de la COVID-19 en 2021 ;
- Aider les opérateurs mobiles à mettre en œuvre la PAU du gouvernement ;
- Connecter certaines des îles les plus isolées du Vanuatu à Internet et aux services TIC ;
- Organiser la célébration de la Journée des droits des consommateurs de 2021 à Sola, dans la province des Torba ;
- Réaliser une gamme de programmes efficaces de sensibilisation auprès des consommateurs ;
- Ébaucher la modification de la Loi du RTRR ;
- Décerner les subventions du RTRR dans le cadre de la STC pour 2021 ;
- Ouvrir le bureau du RTRR à Luganville

D'autres faits majeurs, réalisations, défis et activités sont décrits dans le corps du présent rapport annuel de 2021. Le rapport sectoriel de 2021 du RTRR décrit également l'état des télécommunications au Vanuatu et est accessible sur le site Web du RTRR : www.rtbr.vu

Le résultat de l'enquête de l'UIT sur la réglementation des TIC présenté en 2021 a placé le Vanuatu à la 3ème génération de règlement, et a signalé au Vanuatu, la nécessité de revoir sa législation pour faciliter davantage de concurrence sur le marché et avoir un impact positif sur les moyens de subsistance des citoyens du pays. Cela comprend le partage des installations d'infrastructure, le partage de sites de co-implantation et d'autres questions qui nécessitent une attention particulière afin d'offrir des options plus vastes aux consommateurs et de faciliter une plus grande concurrence sur le marché.

Le RTRR souhaite reconnaître la contribution du gouvernement au cours des dernières années pour amener le Vanuatu à ce niveau de régime réglementaire et le RTRR cherche à obtenir le soutien continu du gouvernement pour veiller à ce qu'il puisse s'acquitter de ses fonctions telles que précisées dans la Loi modifiée.

Ayant la surveillance et la gestion des activités du RTRR depuis maintenant quelques années, je suis fermement d'avis que l'institution est un organisme efficace et très compétent qui possède des preuves empiriques à l'appui de ce point de vue. À ce titre, il est essentiel que le RTRR demeure un organisme de réglementation indépendant dont les activités et la prise de décisions sont libres/indépendantes de toute ingérence externe, afin de lui permettre de continuer à prendre des décisions indépendantes et efficaces qui auront un impact positif sur l'industrie des télécommunications et de la radiodiffusion du Vanuatu et permettront aux consommateurs de profiter des avantages d'une concurrence effective.

À mesure que de plus en plus de services établissent des bureaux à Luganville, l'accès à large bande continue d'être offert aux consommateurs, surtout dans les régions rurales, y compris la disponibilité des services numériques. Le RTRR a reconnu le besoin d'accroître sa présence au Vanuatu. Ainsi, en 2021, le bureau du RTRR à Luganville a été officiellement ouvert pour servir les consommateurs des provinces du Nord.

Le présent rapport annuel de 2021 fournit des renseignements détaillés sur les activités menées par le RTRR au cours de l'exercice et comprend également ses états financiers. La version électronique du rapport est également disponible sur le site Web du RTRR www.rtbr.vu pour nos intervenants et les parties/personnes intéressées, en particulier ceux qui n'ont peut-être pas reçu le rapport papier ou qui ne peuvent y accéder.

Je suis fier de vous informer que, malgré les défis, y compris les difficultés financières, et les pressions énormes auxquelles nous faisons face, nous avons atteint la plupart des principaux résultats attendus, comme indiqué dans le présent rapport.

Je peux vous assurer que le RTRR continuera de jouer son rôle en veillant à ce que le marché des télécommunications, des radiocommunications et de la radiodiffusion soit réglementé de façon appropriée et efficace.

Le RTRR vous tiendra régulièrement au courant de l'évolution du marché des télécommunications et de la radiodiffusion et vous aidera à atteindre les objectifs du gouvernement en matière de TIC.

Respectueusement,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Brian Winji Molitaviti', written over a circular stamp or seal.

Brian Winji Molitaviti

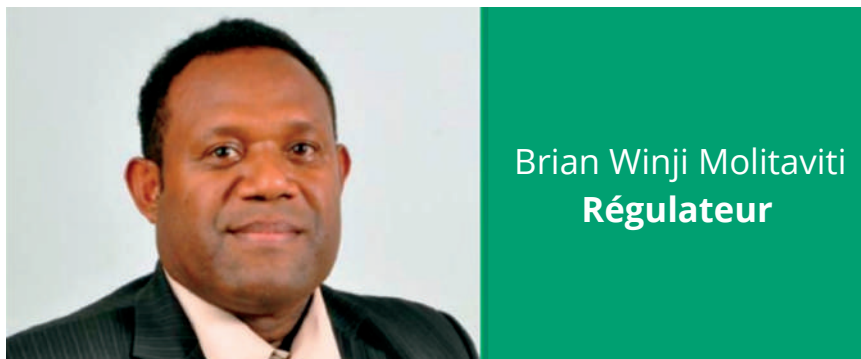
Régulateur des télécommunications, des radiocommunications et de la radiodiffusion (RTRR)

Contenu

MESSAGE DU RÉGULATEUR	11
1.0 LES TEMPS FORTS DE 2021	15
1.1 Ouverture réussie du bureau du RTRR à Luganville, Santo	15
1.2 Le RTRR soutient le camp 2021 du programme SMART Sistas	16
1.3 Le RTRR soutient le symposium 2021 sur le commerce électronique au Vanuatu	18
1.4 Journée nationale des TIC 2021, Luganville, Santo	19
1.5 Le RTRR soutient l'Exposition nationale sur l'inclusion financière 2021	20
1.6 Le RTRR signe un accord d'engagement pour la PAU avec Vodafone, Digicel et Wantok	22
1.7 Journée mondiale 2021 des droits des consommateurs, Motalava, province des Torba	23
1.8 Rapport du marché et tendances pour 2021	25
1.9 Aide aux exploitants pendant la pandémie de la COVID-19	26
2 À PROPOS DU RTRR	27
2.1 Notre rôle et nos fonctions	27
2.2 Notre vision, notre mission et nos valeurs	28
2.3 Notre équipe et notre structure organisationnelle	28
2.4 Le Plan stratégique de trois ans du RTRR (2021 - 2023)	30
2.5 Plan de travail et priorités du RTRR pour 2021	30
2.6 Formation et renforcement des capacités	30
3 RELATIONS AVEC LE GOUVERNEMENT DE L'AUSTRALIE	32
4. RELATIONS AVEC LE GOUVERNEMENT DU VANUATU	32
4.1 Relations générales de travail avec les ministères et départements gouvernementaux	32
4.2 Relations avec les agences gouvernementales	33
5. REGLEMENTS, REGLES, ORDONNANCES, DECISIONS ET LITIGES	36
5.1 Règles et réglementations générales	36
5.2 Litige important	37
5.2.1 <i>Recours civil de l'ancien personnel du RTRR 2134/18, 2136/18/2137/18, 2139/18, 2140/18, 2141/18, 2142/18</i>	37
5.3 Examen de la loi modifiée du RTRR	37
5.4 Conformité à l'homologation de type et aux normes techniques	38
5.5 Règlement sur la protection des consommateurs en matière de radiodiffusion et de médias	39
5.6 Obligation pour les détenteurs de licence en radiodiffusion de fournir des renseignements	39
6 ACTIVITÉS LIÉES AU MARCHÉ ET À LA COMPETITION	40
6.1 Vue d'ensemble du secteur et développement	40
6.2 Interconnexion	40
6.3 Enregistrement des cartes SIM	41
6.4 Développement d'un modèle de coût	41
6.5 Règlement sur les licences d'exploitation	42
6.6 Licences des télécommunications 2021	42
6.7 Vue d'ensemble du marché	43
6.7.1 <i>Statistiques, tendances et développement du marché des télécommunications</i>	44
6.7.2 <i>Revenus bruts des télécommunications</i>	45
6.7.3 <i>Abonnement au téléphone portable</i>	46
6.7.4 <i>Téléphones fixes</i>	47
6.7.5 <i>Services à haut débit</i>	48

7	CONFORMITE TECHNIQUE	50	
7.1	Plan et procédures de gestion de la numérotation nationale	50	
7.2	Gestion du spectre radio	51	
	7.2.1 Général		51
7.3	Surveillance du spectre et résolution des interférences	52	
	7.3.1 Résolution des interférences		52
7.4	Attribution de licences pour le spectre et les appareils radio	53	
	7.4.2 Licences des appareils radio et leurs obligations		54
7.5	Conformité technique et application de la loi	54	
7.6	Règlement et décision sur les normes d'homologation et de conformité	55	
7.7	Rapport sur l'état de la qualité des services (QoS) des télécommunications au Vanuatu	57	
7.8	Services en ligne du RTRR	58	
7.9	Régime de délivrance de permis pour l'utilisation des eaux territoriales ou de l'espace aérien du Vanuatu	59	
7.10	Guide technique pour les radiodiffuseurs terrestres	59	
8	MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE D'ACCES UNIVERSEL (PAU)	60	
8.1	Général	60	
8.2	Mise en œuvre de la politique gouvernementale pour l'accès universel	61	
8.3	Subvention des télécommunications au communauté (STC)	61	
8.4	Soutien continu aux programmes CLICC et TpE	62	
8.5	Installations VSAT et TIC pour les écoles de la province de Torba	63	
9	GOVERNANCE DES TIC ET DE L'INTERNET	64	
9.1	Participation du RTRR à l'APTLD80 et au Forum de la gouvernance de l'Internet dans le Pacifique	64	
9.2	Forum sur la réglementation de l'Internet et atelier du registraire de 2021	64	
9.3	Sensibilisation des entreprises au nom de domaine .vu	65	
9.4	Soutien au programme SMART Sistas	66	
10	ACTIVITES REGLEMENTAIRES POUR LA RADIODIFFUSION ET LES MEDIAS	67	
10.1	Information générale	67	
10.2	Feuille de route de la radiodiffusion et des médias	68	
10.3	Code de pratiques en matière de radiodiffusion et de médias	68	
11	PROTECTION DES CONSOMMATEURS, RELATION ET SENSIBILISATION	69	
11.1	Général	70	
11.2	Efficacité du programme des champions des consommateurs communautaires (CCC) du RTRR	70	
11.3	Célébration de la Journée mondiale des consommateurs : 15 mars 2021	71	
11.4	Éducation des consommateurs	73	
11.5	Plaintes reçues des consommateurs en 2021	75	
12	RELATIONS AVEC DES PARTENAIRES CLES EXTERIEURS	80	
13	RAPPORTS FINANCIERS AUDITES POUR 2021	80	
14	REGISTRE DES CONSULTANTS POUR 2021	82	

MESSAGE DU RÉGULATEUR



C'est avec plaisir que je présente le Rapport annuel 2021 du RTRR: mon troisième rapport annuel à titre de Régulateur après ma nomination en juillet 2019.

Le RTRR, en vertu de son mandat juridique énoncé à l'article 11 du Règlement sur la radiocommunication et la radiodiffusion en matière de télécommunications n° 30 de 2009, tel que modifié, (ci-après appelé « la Loi »), est tenu de fournir un rapport annuel chaque année civile à l'honorable ministre responsable des télécommunications/TIC, des radiocommunications et de la radiodiffusion. Depuis l'établissement du RTR en 2008, qui a été rebaptisé le RTRR, celui-ci s'est conformé fidèlement à cette importante obligation.

La section 11 de la Loi révisée stipule clairement que;

(1) Le Régulateur doit fournir au Ministre responsable un rapport annuel comprenant, mais sans s'y limiter :

- (a) Un résumé des activités du Régulateur ;
- (b) Les comptes annuels et les rapports du commissaire aux comptes tels que requis par la présente ou une autre loi ;
- (c) Une liste de toutes les écritures et suppressions portées au registre au cours de l'année écoulée ;
- (d) Un résumé des affaires de litige importantes impliquant le régulateur ; et
- (e) Une liste des experts-conseils et des conseillers retenus par le régulateur et une description des affaires pour lesquelles ils ont été consultés ou ont donné des conseils.

Le présent rapport répond aux objectifs et aux exigences juridiques du RTRR pour ses activités de réglementation réalisées en 2021. Il assure également la transparence et informe nos nombreux intervenants des activités du RTRR en 2021 et de son rapport financier, et du fait que le RTRR continue de remplir ses rôles et de respecter rigoureusement toutes ses fonctions et obligations, en particulier celles spécifiées à la section 7 (12) de la Loi, ainsi que l'application du principe d'équité, de points de vue équilibrés et de décisions appropriées dans l'exécution des fonctions réglementaires requises du RTRR.

L'année 2021 a été particulièrement exigeante, difficile et complexe pour le RTRR, mais, en même temps, ce fut une année enrichissante, car le régulateur a dirigé le RTRR tout au long de la pandémie de la COVID-19 et après la situation du cyclone tropical Harold.

Étant en fonction depuis quelques années, je suis fermement d'avis que les institutions de réglementation comme le RTRR doivent toujours être respectées et autorisées à être pleinement indépendantes, étant donné que la nature des responsabilités obligatoires est toujours unique et difficile. Je souhaite également me faire l'écho de mes prédécesseurs en matière de réglementation du RTRR, à savoir que le RTRR doit être libre de toute ingérence externe dans la prise de décisions pour qu'il continue de prospérer et de maintenir une concurrence durable sur le marché du Vanuatu. Cela est également important pour maintenir l'état de la concurrence

sur le marché dans un environnement durable, attrayant, sain et propice à l'investissement. De plus, la majorité des communautés du Vanuatu continueront d'en tirer des avantages et de bénéficier des mêmes normes d'accès et de services qu'elles reçoivent aujourd'hui si le régime de réglementation des télécommunications, des TIC et de la radiodiffusion du Vanuatu continue d'être valorisé, respecté et soutenu dans son approche pour répondre à l'évolution technologique et à l'innovation.

Le Vanuatu en tant qu'État insulaire en voie de développement, comme tous les autres pays de la région, s'efforce d'atteindre les objectifs des ODD, et en particulier de « ne laisser personne de côté »

Le RTRR continue de maintenir, de renforcer et de relever la position du Vanuatu dans la région, et au niveau international ; un exemple étant l'accueil réussi du GSR-19. L'outil de suivi réglementaire des TIC de l'UIT 2020 (<https://tracker.gen5.digital/country-cards/Vanuatu>) publié en 2021 a vu le régime réglementaire du Vanuatu figurer dans les dix principaux régimes réglementaires de la région du Pacifique. Le régime de réglementation du Vanuatu est inscrit sous le régime de la génération 3, qui favorise « un environnement propice à l'investissement, à l'innovation et à l'accès ; un double objectif est de stimuler la concurrence dans la prestation de services et de contenu et la protection des consommateurs ».

Ce classement indique au Vanuatu et au RTRR qu'il est nécessaire de repenser et d'agir plus rapidement pour améliorer la législation réglementaire, qui tiendra le mieux compte de l'évolution de la technologie et de la convergence technologique conformément aux tendances mondiales, afin de faciliter une concurrence accrue sur le marché du Vanuatu.

À l'échelle régionale et internationale, le RTRR continue de maintenir ses relations de travail externes avec des partenaires donateurs et des organisations internationales comme l'UIT et l'APT, l'Association des Télécommunications des Iles du Pacifique (PITA) et d'autres organisations auxquelles il est affilié.

En 2020, le Conseil des ministres (CdM) a approuvé, par l'intermédiaire de sa décision 146 de 2020, la réaffirmation de la décision 184 de 2019 relative à la modification de la Loi sur le RTRR et a, de nouveau approuvé, l'examen d'autres articles de la Loi, y compris la partie 2, 10 et 11, pour tenir compte des articles à modifier à la suite de la décision 184 de 2019. Le CdM a également approuvé que le RTRR travaille avec la Société de Radiodiffusion et de Télévision du Vanuatu (SRTV) afin d'assurer la séparation complète et le transfert du rôle réglementaire de la SRTV au RTRR. En 2021, une nouvelle modification de la loi du RTRR N° 29 de 2021 a été publiée au Journal Officiel pour tenir compte de l'enregistrement des cartes SIM et de l'établissement de la base de données d'enregistrement des cartes SIM.

Le RTRR reconnaît l'appui du gouvernement australien pour le financement d'un expert pour l'aider à rédiger le projet de loi modifiant la loi sur le RTRR.

Malgré les difficultés du RTRR, je suis heureux d'annoncer que l'équipe du RTRR a été en mesure d'atteindre la majorité de ses principaux résultats, comme l'indique le plan de travail 2021 du RTRR à venir. Voici quelques-unes des principales réalisations, des enjeux, des défis et des activités :

- Aider les titulaires de licences de télécommunications pendant la pandémie de la COVID-19 en 2021 ;
- Aider les titulaires de licence de radiodiffusion pendant la pandémie de la COVID-19 en 2021 ;
- Aider les opérateurs mobiles à mettre en œuvre la PAU du gouvernement ;
- Connecter certaines des îles les plus reculées du Vanuatu à Internet et aux services TIC ;
- Célébrer la Journée mondiale des droits des consommateurs de 2021 à Sola, dans la province des Torba ;
- Réaliser une gamme de programmes de sensibilisation efficaces pour les consommateurs;
- Rédiger les instructions pour la modification de la Loi sur le RTRR ;
- Décerner les prix de la STC du RTRR pour 2021 ;
- Ouvrir le bureau du RTRR à Luganville.

D'autres faits importants, réalisations, défis et activités sont décrits dans le corps du présent rapport annuel de 2021.

Le rapport sectoriel de 2021 du RTRR décrit également l'état du développement des télécommunications au Vanuatu et l'interaction du RTRR avec le secteur. En particulier, et de manière passionnante, le rapport sectoriel indique l'adoption et la croissance continue des services de télécommunications au Vanuatu malgré la pandémie de la COVID-19. Le rapport sectoriel du RTRR peut être consulté sur notre site Web à l'adresse <https://www.rtbr.vu/fr/public-register/reports/telecommunications-sector-report/2022>.

Le RTRR continuera de s'acquitter de ses obligations légales et prendra toujours des décisions indépendantes, équitables et équilibrées pour veiller à ce que la concurrence sur le marché demeure durable et que les consommateurs reçoivent régulièrement l'information qui leur permet de prendre des décisions éclairées. De plus, le RTRR continuera de s'acquitter de son mandat tel que précisé au paragraphe 7(2) de la Loi modifiée du RTRR.

1.0 2021 Temps Forts Réglementaire

1.1 Ouverture réussie du bureau du RTRR à Luganville, Santo

L'industrie des télécommunications et de la radiodiffusion connaît une expansion rapide, et la couverture s'étend également à la périphérie du pays, avec pour objectif de couvrir 98% de la population comme stipulé dans les finalités de la PAU, et en outre, plus de titulaires installent des bureaux à Luganville, La conformité devient donc très pertinente pour Luganville et le nord du Vanuatu.

À mesure que la technologie évolue rapidement, davantage de services numériques novateurs sont offerts aux consommateurs, et de plus en plus de fournisseurs de services établissent des bureaux à Luganville pour répondre aux besoins des consommateurs. Il est donc important que le RTRR soit présent à Luganville afin d'assurer une concurrence équitable et appropriée sur le marché et veiller à ce que les droits des consommateurs soient protégés, comme l'explique la partie 8 de la Loi du RTRR et le Règlement sur la protection des consommateurs.

L'ouverture officielle de ce bureau a eu lieu au dernier étage du « Bakery Building » en face de l'Hôtel Santo, le vendredi 3 décembre 2021, et a été présidée par l'honorable premier ministre, ministre responsable des TIC/Télécommunications et de radiodiffusion.



Le directeur général du Cabinet du premier ministre et le Régulateur coupent le ruban



*Délégation officielle
pour l'ouverture à
Santo du bureau
du RTRR*



Participants au camp Smart Sistas 2021

1.2 Le RTRR soutient le camp 2021 du programme SMART Sistas

Le programme SMART Sistas poursuit sa programmation annuelle d'engagement des filles dans la technologie, et cette année 2021, le RTRR a de nouveau soutenu le programme SMART Sistas pendant la semaine du 10 au 14 mai (1 semaine de vacances scolaires) qui ciblait 12 filles dans le groupe d'âge des 11-15 ans.

*Le Régulateur
présentant le
chèque à la
représentante de
Smart Sistas, Mme
Doreen Leona*



Le Camp TIC des SMART Sistas 2021 a été conçu pour permettre à chaque fille d'y participer:

- 12 heures de formation technique en TIC sur la conception graphique, la programmation Python, le support/le service d'assistance, la production de musique numérique et les bases de la technologie robotique ;
- 5 heures de formation sur le leadership et l'autonomisation des genres ;
- 4 heures d'exploration sur les carrières en télécommunications, en matériel technologique, en logiciels et en services.

Douze filles, âgées de 11 à 15 ans, ont été choisies pour participer au camp et ces participantes ont été choisies en fonction des exigences suivantes:

- Familiarité avec l'anglais;
- Excellente connaissance du clavier Windows, de la souris et de l'ordinateur portable;
- Expérience de l'utilisation du navigateur Internet ;
- Connaissance de l'interface utilisateur graphique Windows ;
- Une certaine connaissance de la conception graphique, de la conception Web et de Python est un atout, mais elle n'est pas requise ;
- Intérêt potentiel pour une carrière dans le domaine des TIC.

Les résultats prévus à court terme du camp étaient d'accroître les connaissances spécialisées, l'estime de soi, la connaissance de la façon de développer et de maîtriser une compétence et la sensibilisation aux carrières liées aux TIC.

Les résultats à long terme comprennent l'augmentation du nombre de femmes dans le domaine des TIC, le développement des compétences à long terme, la réduction de l'écart entre les sexes pour les positions dans le domaine des TIC et l'amélioration des connaissances pour réduire la pauvreté.

Le comité du camp TIC des SMART Sistas est une solide collaboration entre le personnel du Corps de la paix des États-Unis, les professionnels de l'Association des TIC (VIGNET) et les ONG locales et s'engage à donner aux filles les moyens de poursuivre leurs études dans le domaine des TIC.



Les sponsors pour le Symposium sur le commerce électronique du Vanuatu 2021

1.3 Le RTRR soutient le symposium 2021 sur le commerce électronique au Vanuatu

Le tout premier Symposium sur le commerce électronique au Vanuatu en 2021 était bien aligné avec la Feuille de route de préparation au commerce électronique de l'Union postale universelle, la Stratégie du commerce électronique du Vanuatu, la Politique nationale des TIC et le programme de l'Union internationale des télécommunications (UIT) pour l'Internet des objets (IoD).

La pandémie de la COVID-19 a créé une « nouvelle normalité » dans laquelle le commerce électronique est devenu le fer de lance de toutes les opérations à l'échelle mondiale, y compris au Vanuatu.

Le Bureau de l'organisme de réglementation des télécommunications, des radiocommunications et de la radiodiffusion (RTRR) était fier de parrainer le tout premier symposium sur le commerce électronique du Vanuatu, qui a eu lieu les 8 et 9 juillet 2021 au Centre national des congrès, à Port Vila, au Vanuatu.



Le plein potentiel du commerce électronique ne peut être atteint qu'avec la transformation numérique. Le Vanuatu est au début de la transformation numérique avec les législations telles que la loi sur la protection des données, tandis que d'autres lois pertinentes sont en phase de rédaction pour aider le commerce électronique numérique et l'économie numérique.



Le stand du RTRR lors de la Journée des TIC de 2021

1.4 Journée nationale des TIC 2021, Luganville, Santo

Du 17 au 18 mai 2021, le Vanuatu s'est joint à de nombreux pays du monde entier pour célébrer les Journées des TIC sous le thème « Accélérer la transformation numérique en période difficile ».

Le Gouvernement du Vanuatu par l'intermédiaire du Bureau du Premier Ministre, étant le Ministère responsable des TIC et de la radiodiffusion, a voulu que l'événement soit célébré à Luganville, Santo. L'événement a été organisé pour coïncider avec la Journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information (WTISD), qui est célébrée chaque année à travers le monde.

La Journée nationale des TIC 2021 a été l'occasion pour les intervenants des TIC de tout le Vanuatu de continuer à promouvoir la transformation numérique en célébrant les réussites, en partageant les défis, les leçons apprises, les études de cas, les bonnes pratiques, les solutions, les stratégies, et les politiques pour relever les défis actuels et futurs.

Plus de 500 élèves avec leurs enseignants ont assisté à l'événement, et les maisons commerciales et les ministères du gouvernement ont présenté et ont pu démontrer leurs produits et services au parc de l'Unité à Luganville.



Journée des TIC,
Luganville,
Santo



Prix MSME des femmes dans le commerce

1.5 Le RTRR soutient l'Exposition nationale sur l'inclusion financière 2021

En mars 2018, l'honorable Charlot Salwai Tabimasmas, premier ministre de l'époque, a lancé la Stratégie nationale de l'inclusion financière 2018-2023, dont le leader est la Banque de réserve, qui joue également le rôle de coordination pour assurer la mise en œuvre harmonieuse de cette stratégie. La vision de cette stratégie est de créer un environnement propice à l'enrichissement des moyens de subsistance des populations et des MPME du Vanuatu, à travers des services financiers inclusifs et l'autonomisation et la protection des consommateurs. Pour promouvoir et réaliser cette vision, la Banque de réserve prévoit de présenter deux événements annuels, à savoir l'Exposition sur l'inclusion financière et les Prix des micros, petites et moyennes entreprises (MPME).

En tant qu'intervenant, le RTRR soutient de nouveau l'événement de l'Exposition sur l'inclusion financière 2021, qui réunit des intervenants clés pour promouvoir l'inclusion financière, grâce à la sensibilisation aux produits et à la littératie financière avec activités prévues à partir de 9h30 tous les jours, conformément au thème de l'Exposition de 2021 « **Encourager et promouvoir la diversité des services financiers durables et abordables** ». Le RTRR a été invité à participer avec un stand gratuit pour exposer ses produits et services tout au long de l'exposition. La manifestation vise à promouvoir les MPME et à motiver les prestataires de services financiers dans le développement des MPME au Vanuatu.

Le soutien du RTRR comprenait également les prix pour :

- Micro-entrepreneur/petit entrepreneur innovant exceptionnel (innovation de produits);
- Micro-entrepreneures et petites entrepreneures exceptionnelles (Femmes dans les affaires).

L'événement du Prix MPME s'est terminé par un dîner de gala au Centre national des congrès de Port Vila.



Les directeurs de Wantok, Vodafone, le Régulateur et un représentant de DIGICEL lors de la cérémonie de signature

1.6 Le RTRR signe un accord d'engagement pour la PAU avec Vodafone, Digicel et Wantok

Les trois opérateurs mobiles au Vanuatu, Vodafone Vanuatu Ltd, Digicel Vanuatu Ltd et WanTok Network Ltd ont décidé de participer à la mise en œuvre de la PAU du gouvernement en tant qu'acteur, et en vertu des exigences légales, ont signé un accord avec le Régulateur des Télécommunications, des Radiocommunications et de la Radiodiffusion (RTRR) pour déployer leur réseau dans les zones non desservies et mal desservies identifiées par le RTRR.

La signature de l'accord a eu lieu le 29 juin 2021, au bureau du RTRR. Les opérateurs ont choisi d'être des acteurs au lieu d'être des payeurs, et cette option permet aux opérateurs de fournir des services de télécommunication aux zones mal desservies et non desservies à leurs propres frais, avec l'aide du gouvernement par l'exonération des droits d'importation, l'exemption des droits de licence du spectre de 700Mhz, l'exemption des droits de licence du spectre pour les liaisons hertziennes vers les zones concernées et l'exemption du paiement de la redevance de la PAU.

En vertu de l'accord, les trois opérateurs mobiles s'engagent à respecter les normes techniques et à s'assurer que leur réseau s'étendra aux villages dans les zones identifiées par le RTRR.

Dans ses remarques préliminaires, le Régulateur M. Brian Winji Molitaviti, a reconnu les deux opérateurs Vodafone et Digicel pour leurs engagements passés au déploiement de la PAU, et aussi le troisième opérateur mobile, WanTok Network Limited, qui s'est joint aux deux opérateurs mobiles existants pour s'engager dans cette approche et a souligné qu'il est nécessaire d'accroître la concurrence et d'offrir aux consommateurs un choix plus large de services et de fournisseurs de services.

Le Régulateur a expliqué que l'objectif principal de la PAU exigeait que 98 % de la population du Vanuatu ait accès aux services de télécommunication suivants:

- Voix.
- Services de données à bande étroite, y compris la messagerie texte.
- Les services Internet à large bande qui doivent permettre une vitesse de téléchargement d'au moins 2 Mbps et une vitesse de téléversement d'au moins 1 Mbps.

Il a déclaré que l'objectif secondaire de la PAU était de s'assurer que tous les bureaux et écoles du gouvernement avaient la capacité d'accéder aux données à large bande et aux services Internet et que les services offerts en dehors de Port-Vila et de Luganville étaient d'un coût comparable à celui disponible dans ces deux régions.



Journée des droits des consommateurs, Île de Motalava

1.7 Journée mondiale 2021 des droits des consommateurs, Motalava, province des Torba



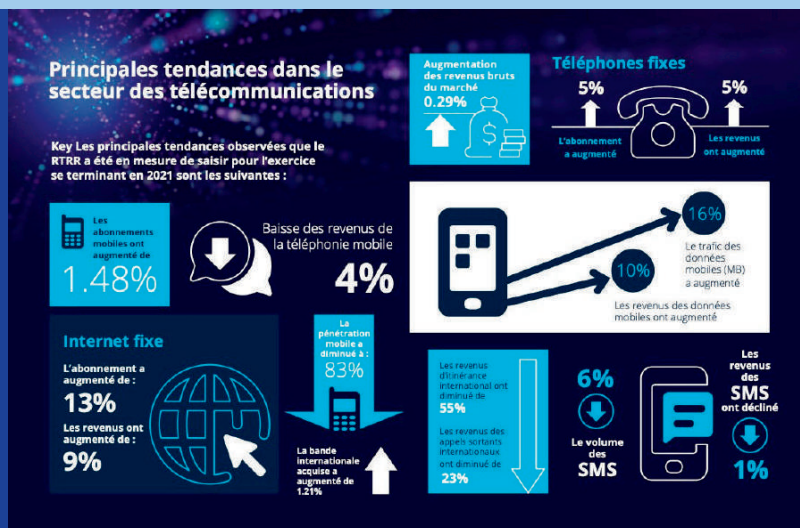
Sponsors pour la Journée des Droits des Consommateurs 2021, Motalava

Chaque année, le 15 mars, Consumers International, l'organisme engagé et reconnu par 240 membres dans 120 pays du monde parmi les pays membres, célèbre cet événement pour promouvoir les droits des consommateurs.

Malheureusement, au Vanuatu, l'événement de la Journée mondiale des droits des consommateurs de cette année a été reporté au 25 mars 2021 et a été organisé à Île de Motalava pour marquer cette importante journée.

Le ministère du Commerce avec son partenaire, le ministère de la Protection de l'environnement et de la Conservation, et les organismes de réglementation tels que la Banque de réserve du Vanuatu (RBV), l'Autorité de réglementation des Services Publics (URA) et le Régulateur des Télécommunications des Radiocommunications et de la Radiodiffusion (RTRR) ont travaillé en collaboration pour organiser l'événement et ont fait connaître les droits des consommateurs.

Cette année, le thème de la journée des droits des consommateurs était : « **Lutter contre la pollution due au plastique** ». Cette journée a mis en évidence les bonnes pratiques en matière d'élimination et de gestion des déchets plastiques pour les consommateurs dans la société, conformément aux objectifs de politique environnementale du Plan national de développement durable (PNDS) 2030 et aux objectifs transversaux de développement durable (ODD) afin de mettre l'accent sur le programme de protection de l'environnement du Vanuatu, en particulier en vertu du pilier économique 4.1 qui vise à « *créer un environnement commercial amélioré avec un cadre réglementaire stable, qui favorise la concurrence, protège les consommateurs, attire les investissements et réduit les coûts d'exploitation* ».



Tendances du marché des télécommunications, 2021

1.8 Rapport du marché et tendances pour 2021

En 2021, le secteur des télécommunications du Vanuatu a connu une lente reprise après les confinements liés à la COVID-19, les entreprises de télécommunications regardant vers l'avenir et s'adaptant à la « nouvelle normalité » par rapport à 2020. La lente reprise économique a accru le pouvoir d'achat des consommateurs, ce qui a stimulé la croissance de l'abonnement mobile et des revenus tout en permettant aux exploitants de revoir et d'adapter les stratégies commerciales qui encouragent l'adoption des services numériques.

Les tendances actuelles concernant le développement mobile montrent que:

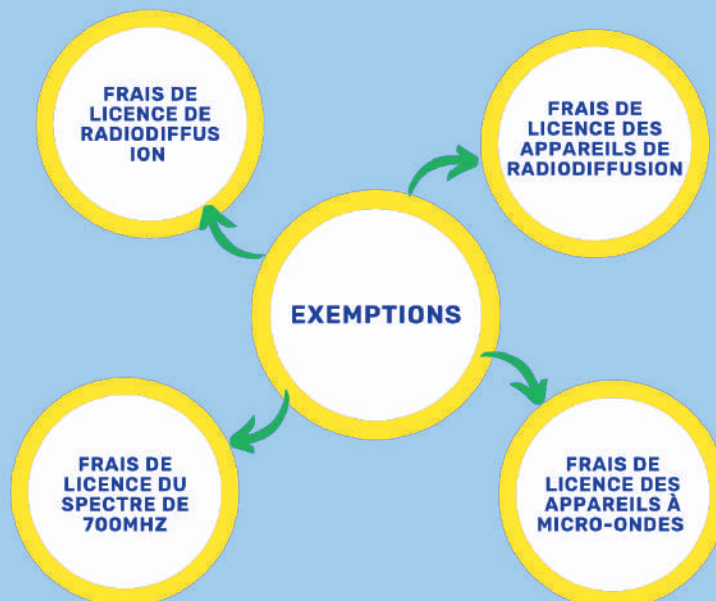
- L'abonnement mobile a diminué de 1,48 % en 2021.
- Le taux de pénétration des services mobiles est tombé à 83 %.
- Les revenus de données mobiles ont augmenté de 10,28 %.
- Les téléchargements des données mobiles ont augmenté de 16 % pour atteindre 7,389 téraoctets en 2021.
- Les revenus bruts du marché ont augmenté de 0,29 %.
- Les revenus tirés des données mobiles continuent de dominer le marché des services mobiles pendant la pandémie, car la demande de contenu en ligne, comme les services par contournement, l'apprentissage en ligne, la plateforme de réunion Zoom, YouTube et Netflix, a augmenté en popularité dans le contexte de la COVID-19.



1.9 Aide aux exploitants pendant la pandémie de la COVID-19

La pandémie de la COVID-19 s'est poursuivie en 2021, ce qui a eu des répercussions sur la plupart des exploitants, car les déplacements des consommateurs ont été restreints et l'état d'urgence du pays a continué d'être prolongé.

À ce titre, le RTRR a communiqué avec les titulaires pour les aider en leur accordant des exemptions sur divers redevances et droits de licence, y compris les droits de spectre de 700 Mhz pour 2021, les droits d'appareillage de liaisons hertziennes pour 2021, les droits de licence de radiodiffusion pour 2021 et les droits d'appareillage de radiodiffusion pour 2021.



2.0 À Propos du RTRR

2.1 Notre rôle et nos fonctions

L'année 2021 a été difficile pour le RTRR en raison des répercussions continues de la pandémie de COVID-19. En outre, le RTRR a continué de travailler à la modification de la loi à la suite de la décision du CdM n° 184 de 2019 et la décision du CdM n° 164 de 2020, et a effectué un important audit de la qualité et de la couverture, tout en continuant de maintenir sa position pour assurer l'application efficace de la législation et des règles établies en vertu de la Loi.

Pour que le RTRR assume ses nouvelles responsabilités en matière de radiodiffusion et travaille efficacement à la réalisation de sa vision et de sa mission, il a développé un « plan de travail annuel pour 2021 » qui englobait ses responsabilités élargies. Le plan de travail annuel de 2021 a été élaboré conjointement avec le plan stratégique triennal 2019-2021 du RTRR, afin de décrire et d'orienter efficacement la mise en œuvre de la vision et du rendement de ses fonctions tout au long des trois années.

Tout en s'acquittant des fonctions, des responsabilités, des devoirs et des pouvoirs essentiels du RTRR énoncés dans la Loi et d'autres lois du Vanuatu, il est essentiel que le RTRR continue d'agir de façon indépendante et impartiale conformément aux alinéas 7(12)a) à d) de la Loi. Il est préférable que les décisions et les actions de l'organisme de réglementation soient toujours prises sans influence politique. Il s'agit de veiller à ce que la crédibilité, l'intégrité et la relation de travail positive continue du RTRR avec tous ses intervenants soient constamment maintenues.

Le RTRR continue d'être reconnu par ses pairs comme l'un des principaux organismes de réglementation de la région du Pacifique, malgré les défis auxquels l'institution a dû faire face en 2021. Notre souhait est de maintenir le statut du RTRR et son rendement à ce niveau et de continuer de travailler davantage pour améliorer d'autres domaines, comme la radiodiffusion.

En cette période de pandémie actuelle, l'une des principales priorités pour 2021 a été de maintenir son rôle et d'aider les exploitants et le gouvernement pendant la pandémie de COVID-19, en veillant à ce que le déploiement de la PAU dans les régions non desservies et mal desservies couvre 98 % de la population du Vanuatu. Les objectifs du RTRR attendus en 2021 peuvent être consultés sur le site Web du RTRR: https://www.rtbr.vu/attachments/article/780/2021_and_onwards_annual_work_plan.pdf

2.2 Notre Vision, notre Mission et nos Valeurs

La vision, la mission et les valeurs du RTRR sont les suivantes:

Vision

Un environnement de communications qui enrichisse le tissu social, culturel, coutumier et commercial du Vanuatu.

Mission

Favoriser un environnement propice à la croissance des services de télécommunications, de radiodiffusion et de TIC, tout en protégeant les intérêts des consommateurs.

Valeurs

Susciter l'inspiration

Notre imagination, la clarté de notre pensée et un sens précis de la responsabilité stimulent des pensées innovatrices qui répondent aux besoins de demain.

Engagement

Notre dynamisme et notre volonté d'atteindre l'excellence, notre rigueur dans l'accomplissement de nos devoirs, notre concentration sur le développement de notre équipe et notre sens des responsabilités inspirent une passion pour le développement du Vanuatu.

Respect

Notre respect pour l'autre repose sur l'écoute, la collaboration et la considération pour les autres, pour le public et les titulaires de licence pour lesquelles nous travaillons, l'état de droit, la confidentialité, la propriété intellectuelle, la coutume, l'environnement et les générations futures.

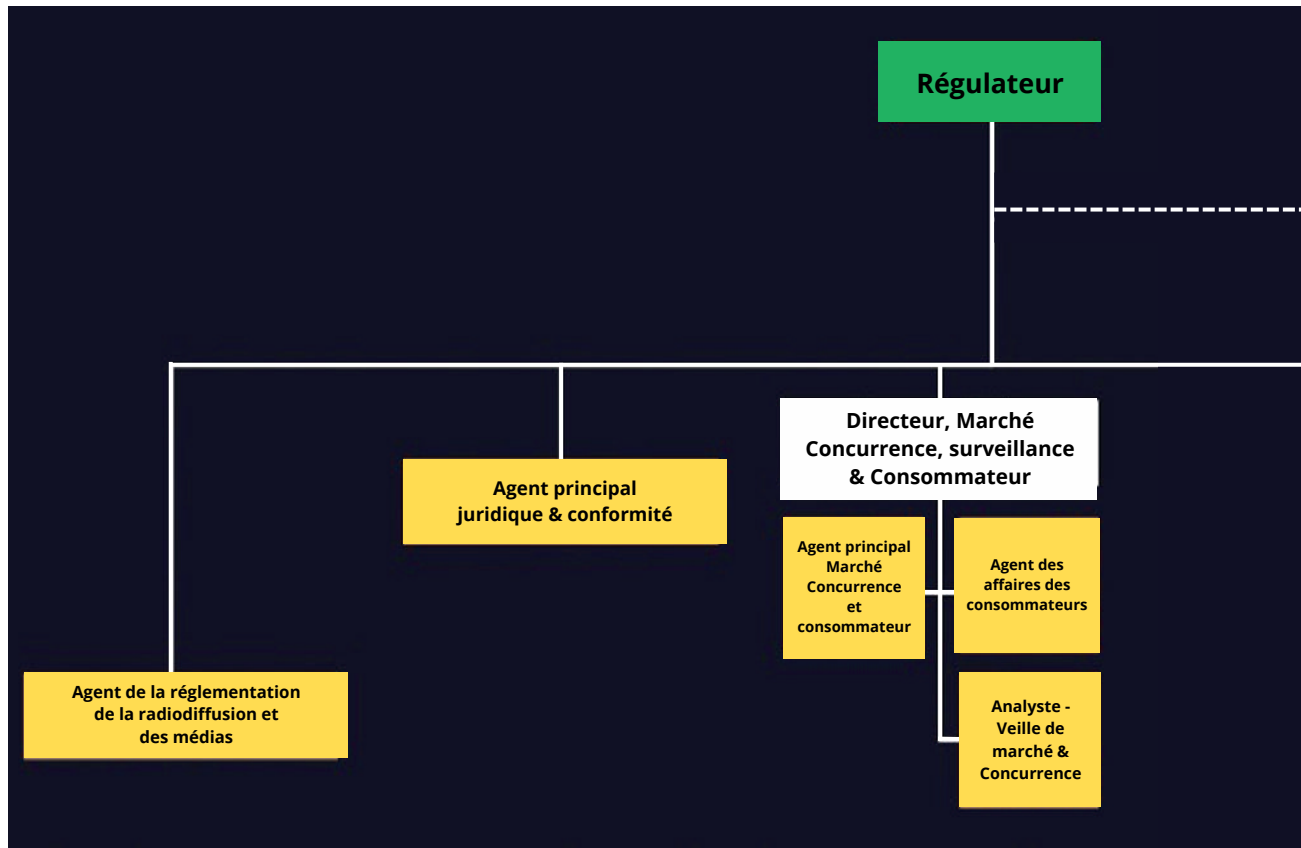
Équilibre

Notre approche de la prise de décision basée sur les évidences et notre adaptabilité nous permet de rester équilibré, consistant, juste et équitable.

Transparence

Notre approche ouverte et inclusive à l'égard de la réglementation garantit que nous sommes tenus pour responsables et que nos actions et nos décisions sont comprises.

2.3 Notre équipe et notre structure organisationnelle

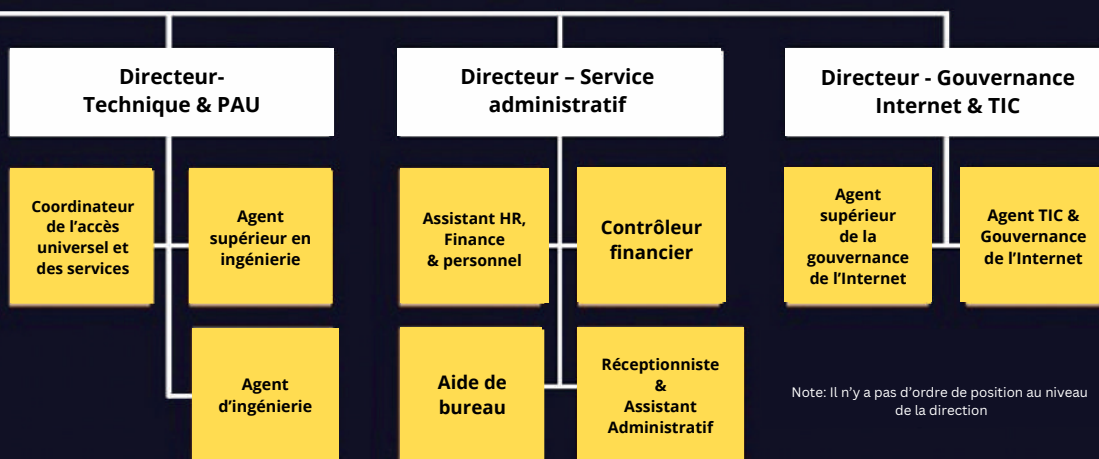


Dans la foulée de 2020, les normes et les engagements de l'équipe du RTRR pour cette année 2021 sont les suivants:

Les normes de l'équipe du RTRR :

1. Coopérer et s'entraider.
2. Être persévérant et d'adapter aux nouveaux défis.
3. Croire en soi-même.
4. Être un membre d'équipe engagé.
5. Believe in yourself.
6. Be an engaged team member.
7. Être réactif (envers tous les partenaires et le personnel); et
8. Ne pas avoir peur d'avoir tort - essayez!

Conseillers Techniques/
Consultants



Promesses de l'équipe du RTRR:

Nous promettons:

1. D'être prévenant et de se faire confiance.
2. D'être engagé et actif.
3. De soutenir nos leaders et de se soutenir pour atteindre les résultats.
4. D'être loyal et respectueux; et
5. D'entretenir un dialogue ouvert et honnête.

Tel qu'il a déjà été rapporté dans les précédents rapports, l'équipe du RTRR a fait de son mieux pour appliquer ces normes et ces engagements pour délivrer les projets et les responsabilités présentés dans ce rapport.

2.4 Le Plan stratégique de trois ans du RTRR (2021 - 2023)

Le plan stratégique de 2019 à 2021 continue de servir d'outil de haut niveau pour l'orientation de la direction et un plan directeur juste et transparent du programme de planification et de réalisation du RTRR pour les trois années se terminant en 2021, 2021 étant la dernière année du plan stratégique.

Le plan de travail de 2021 est élaboré en conjonction avec le plan stratégique et le plan du gouvernement pour 2030.

On peut accéder au plan stratégique par le lien du site web <https://www.rtbr.vu/en/about-us/strategic-plan>

2.5 Plan de travail et priorités du RTRR pour 2021

Le RTRR élabore son plan de travail annuel depuis sa création. Le plan de travail 2021 peut être consulté sur le site Web du RTRR (www.rtbr.vu). Il fournit un guide et énonce les priorités du RTRR et les objectifs de travail pour l'année 2021, et est contrôlé par le plan d'action de 90 jours du RTRR.

Des rapports plus détaillés sur chaque projet sont inclus dans les parties 3 à 10 du présent rapport.

2.6 Formation et renforcement des capacités

Le renforcement des capacités est important pour que le RTRR puisse réaliser son plan de travail, et en 2021, le personnel du RTRR a assisté aux formations et ateliers suivants.

Formation/Ateliers	Date	Description
Atelier pour le renforcement de l'équipe	06/04/2021 (in-situ)	Renforcer l'esprit d'équipe et les liens au sein de l'environnement de travail du RTRR.
5G-Vers la nouvelle génération	17/06/2021 - 16/07/2021	Couvre les aspects clés de la technologie 5G et examine le rôle que les gouvernements et les organismes de réglementation peuvent jouer pour aider à débloquer les avantages des futurs services 5G pour leurs citoyens.
Gestion et technologie du spectre	9/08/2021- 22/08/2021	Couvre les fonctions de base de la gestion du spectre et des applications technologiques et vise principalement à développer une compréhension de la gestion du spectre et à améliorer l'application technologique.
Internet des Objets	19/08/2021- 2/09/2021	Couvre un aperçu général des concepts liés à l'IdO. Décrit le rôle que l'IdO peut jouer dans l'amélioration de la qualité de vie des citoyens et explore les implications politiques et réglementaires de l'IdO.
Formation au leadership et à la gestion	Juin 2021	Une formation de recyclage sur le leadership afin de poursuivre la vision du RTRR et d'atteindre les objectifs du RTRR pour 2021.
Les données personnelles dans le contexte des données mobiles	Décembre 2021	Explique quelles données sont recueillies auprès des utilisateurs de l'écosystème mobile et comment elles sont stockées, utilisées et consultées, ainsi que les répercussions sur la protection des données et la vie privée pour le gouvernement, l'industrie et d'autres intervenants.
Stratégies pour combler le déficit des infrastructures	Juillet 2021	Couvre les stratégies pour combler les lacunes en matière d'infrastructure. La formation donne un aperçu de la façon dont les gouvernements et le secteur privé peuvent collaborer pour promouvoir le développement d'infrastructures de qualité et durables.

3.0

Relations avec le Gouvernement de l'Australie

Le RTRR reconnaît et apprécie le partenariat solide continu avec le programme australien de gouvernance pour la croissance (équipe GpC), en particulier grâce aux subventions pour les consultants pour les réalisations des principaux domaines et enjeux réglementaires, et pour le déploiement des programmes de la PAU et l'administration des fonds de la PAU pour lesquels l'Australie a fait un don important.

Le RTRR reconnaît le soutien de la GpC et la confiance continue qu'il a dans le RTRR pour l'administration de la subvention qui a été fournie pour soutenir les *Centres Internet communautaire et laboratoires informatiques* (programme CLICC) et le programme *Tablettes pour élèves* (TpE) et la fourniture de formations de base en TIC aux administrateurs des sites. À ce titre, le RTRR continue de maintenir une relation de travail positive avec l'équipe de la GpC et fournit continuellement des rapports trimestriels sur l'utilisation de la subvention de la GpC.

4.0

Relations avec le Gouvernement du Vanuatu

4.1 Relations générales de travail avec les ministères et départements gouvernementaux

Le RTRR a continué de maintenir sa relation de travail efficace et axée sur la collaboration avec le gouvernement, le BCSIG, en fournissant des conseils et une orientation technique sur les questions de réglementation et de politique.

Le RTRR a également travaillé activement avec divers ministères, y compris le ministère de l'Éducation, le ministère du Changement climatique par l'intermédiaire du Bureau national de gestion des catastrophes naturelles, le Ministère du Commerce, le Ministère des infrastructures et des Services publics par l'intermédiaire du Bureau de l'Autorité de régulation maritime (OMR) et de l'Aviation civile, le Ministère des Terres, le Ministère des Finances et de la Gestion économique (MFEM) par l'entremise du bureau des Douanes et du Revenu intérieur, le ministère des Finances et du Trésor, le ministère des Affaires étrangères et du Commerce extérieur et le ministère de l'Intérieur pour fournir des conseils et des orientations sur les questions de réglementation et de politique.

Le RTRR continue d'assister aux réunions du Comité national de développement du commerce (NTDC) qui se tiennent chaque trimestre et qui sont organisées par le ministère responsable dans le but de contribuer de manière constructive au développement de la concurrence sur le marché au Vanuatu, et de fournir des conseils et des mises à jour appropriés en ce qui concerne le secteur des télécommunications et la mise en œuvre de la politique gouvernementale de la PAU.

Le RTRR a continué de collaborer avec le Bureau national de la statistique du Vanuatu (BSVN) et le BCSIG, en ce qui concerne l'amélioration des télécommunications et des TIC, y compris la collecte de données sur les indicateurs des ménages dans l'ensemble du Vanuatu.

La période de mise en œuvre de la PAU du gouvernement a été prolongée jusqu'au 1er janvier 2022 par la décision du CdM 291 de 2019, de sorte que le RTRR travaille en collaboration étroite avec les ministères et les exploitants doivent communiquer avec les collectivités au moyen de divers projets visant à relever les défis liés à la couverture du réseau dans les secteurs qui ne sont pas couverts par le programme de mise en œuvre de la PAU.

4.2 Relations avec les agences gouvernementales

En 2021, le RTRR a travaillé en étroite collaboration avec la Banque de réserve du Vanuatu et la Commission des Services Financier du Vanuatu (VFSC) en vertu du protocole d'entente signé entre les trois organismes de réglementation gouvernementaux en 2020, afin de travailler en collaboration sur certaines questions, y compris l'échange de renseignements.

Le 24 février 2021, le RTRR a également signé un protocole d'entente avec le Bureau des droits de propriétés intellectuelles du Vanuatu (VanIPO) pour l'échange de renseignements.

Le protocole d'entente a été signé entre le Régulateur du RTRR, Brian Winji Molitaviti, le registraire de VanIPO, Brittien Yosef, les agents juridiques des deux institutions et l'équipe de gestion du RTRR.

Le Régulateur Winji Molitaviti et le registraire de VanIPO Yosef ont tous deux convenus que ces deux organismes doivent collaborer avec un intérêt mutuel pour échanger des renseignements non seulement pour faciliter la bonne gouvernance, mais aussi pour veiller à ce que la conformité à la réglementation soit appliquée pour ouvrir des débouchés et protéger l'intégrité nationale du Vanuatu lorsqu'ils font affaire avec des entreprises existantes ou de nouveaux investisseurs.

Le protocole d'entente précise clairement que l'utilisation de toute information échangée entre les parties concernées est restreinte aux fins du suivi, de l'enquête et de la conformité des sociétés existantes ou des nouveaux investisseurs en vertu des lois administrées par les parties concernées.

Ledit PE est fondé sur le respect mutuel, dans un esprit de bonne volonté et n'affecte pas l'indépendance de ces deux organismes statutaires comme stipulé dans leurs législations respectives.



Le 18 mai 2021, le Régulateur, Brian Winji Molitaviti, a également signé un protocole d'entente avec le ministère des Douanes et du Revenu intérieur lors de la Journée des TIC à Luganville, à Santo.

Le protocole d'entente a été signé suite à un accord commun entre les deux institutions pour faciliter la bonne gouvernance, la conformité à la réglementation et la surveillance, afin de surmonter tout problème présent ou potentiel découlant de l'importation de produits non-conformes aux terminaux de radiocommunications et de télécommunications (RTTE) et/ou aux dispositifs des technologies de l'information et des communications (TIC), une réalisation majeure entre ces deux entités réglementaires. La signature permettra également au Bureau du RTRR d'avoir accès au système de guichet unique administré et géré par le ministère des Douanes et du Revenu intérieur.

Le Service des douanes et du revenu intérieur (CIR) joue un rôle important pour la protection de la communauté contre les risques potentiels découlant du commerce international et des voyages, tout en facilitant la circulation légitime des personnes et des marchandises à la frontière et en maximisant la perception des recettes du gouvernement au moyen de taxes et de permis.

Le chef des douanes pendant la Journée des TIC, a souligné l'importance du projet de guichet unique, et a mentionné que le ministère de l'Énergie et de la Biosécurité a été inclus dans le guichet unique, et ce PE permettra aux douanes de collaborer avec le RTRR pour l'inclure dans le système de guichet unique.

Le Régulateur Winji Molitaviti et le directeur Harold Tarosa ont tous deux convenu que ces deux entités devaient collaborer avec un intérêt mutuel pour échanger de l'information, non seulement pour faciliter la bonne gouvernance, mais aussi pour assurer que l'équipement terminal de radiocommunications et de télécommunications (RTTE) et/ou les dispositifs de technologie de l'information et des communications (TIC) qui sont importés dans le pays sont sûrs et ne causeront pas de brouillage, ou des dommages aux réseaux de radio et de télécommunications, à l'environnement et aussi à la vie du grand public au Vanuatu, et avoir la certification internationale et nationale requise pour l'utilisation sur le marché du Vanuatu.



Le protocole d'entente précise clairement que l'utilisation des renseignements échangés entre les parties est restreinte aux fins de la surveillance, de l'enquête ou du respect des lois et des règlements administrés par les parties.

Les domaines de coopération comprennent la fourniture d'informations générales concernant les données de télécommunications et de radiodiffusion et toute information pertinente stipulée dans les lois administrées par les parties.



Signature du protocole d'entente entre l'organisme de réglementation et le directeur des taux et taxes de douane

5.0

Règlements, règles, ordonnances, décisions et litiges

5.1 Règles et réglementations générales

Alors que le nombre de cas de la COVID-19 a continué d'augmenter au Vanuatu et que l'état d'urgence s'est prolongé, les services mobiles et Internet semblaient être le mode de communication préféré. La surveillance et la réglementation de l'industrie des télécommunications, des radiocommunications et de la radiodiffusion deviennent également très difficiles, surtout pendant les situations d'urgence. Par conséquent, accroître la collaboration avec les autres intervenants pour veiller au respect de la primauté du droit en ces temps difficiles est primordiale.

Malgré ces défis, la notion de réglementation de la convergence des technologies pour les appareils illustre le développement du Vanuatu dans le secteur des télécommunications et de la radiodiffusion. Ce paysage changeant a permis au RTRR d'examiner et de modifier sa législation pour tenir compte de ces développements, ainsi que pour l'écosystème des télécommunications à l'avenir.

Le RTRR, par l'intermédiaire de son agent légal et de conformité, a participé à plusieurs groupes de travail mis en place par le gouvernement du Vanuatu pour examiner les législations actuelles et nouvelles afin de répondre aux exigences réglementaires telles que la protection des données, la sécurité en ligne, la transformation numérique. Une variété d'outils réglementaires et d'activités juridiques sont également mis en œuvre en fonction du plan de travail annuel approuvé du RTRR pour 2021. Les décisions réglementaires et les ordonnances sont prises et/ou mises à jour régulièrement ou des modifications sont apportées à la loi pour s'assurer qu'elles sont appropriées.

5.2 Litige important

5.2.1 Recours civil de l'ancien personnel du RTRR 2134/18, 2136/18/2137/18, 2139/18, 2140/18, 2141/18, 2142/18

Il s'agit d'une poursuite civile de longue date qui est en cours depuis le congédiement du personnel du RTR (maintenant RTRR) en 2015.

Leurs revendications ont été déposées comme une revendication conjointe en 2015, et en 2018, mais la cour a rejeté ses revendications et a recommandé des revendications individuelles. Les revendications ont été donc déposées individuellement conformément à la décision de la Cour. Toutefois, les deux avocats ont convenu que l'affaire sera entendue à titre de recours collectif puisque les réclamations sont de nature semblable.

Les plaintes ont de nouveau été rejetées, mais les demandeurs ont fait appel parce qu'ils avaient changé d'avocat, lors de la dernière séance de la Cour d'appel en 2020. La Cour a accepté la demande d'appel dans les délais impartis pour permettre aux appelants de faire appel contre la décision de la Cour suprême. La Cour d'appel a entendu l'appel et celui-ci a été déféré à la Cour suprême. La question n'a pas été ajournée à une date précise ; elle est donc toujours en suspens.

5.3 Examen de la loi modifiée du RTRR

Le Bureau a réussi à faire en sorte que la politique gouvernementale se reflète dans les décisions qu'il met en œuvre. Deux modifications ont été apportées à la Loi sur le RTRR en 2021 pour tenir compte des politiques gouvernementales. La première modification visait à faire en sorte que tout le rôle réglementaire restant pour la radiodiffusion soit transféré de la SRTV au RTRR. Cette modification a été publiée au Journal Officiel le 22 septembre 2021 sous le nom de loi N°4 de 2021 Réglementation en matière de Télécommunications, Radiocommunications et Radiodiffusion (Amendement) et porte sur la protection des consommateurs et la concurrence et a également pris en compte les dispositions de tout futur Cadre réglementaire concernant la radiodiffusion et les médias et de la PAU dans le secteur de la radiodiffusion.

Le deuxième amendement visait à tenir compte de l'enregistrement des cartes SIM et de la base de données d'enregistrement des cartes SIM, conformément à la directive d'urgence n° 13 de 2020 qui a été imposée au RTRR et au BCSIG pour assurer l'enregistrement obligatoire des cartes SIM. Cette modification a été publiée au Journal Officiel le 17 décembre 2021 sous le nom de loi sur la Réglementation en matière de Télécommunications, Radiocommunications de Radiodiffusion (Amendement) N° 29 de 2021. L'importance de l'enregistrement des SIM est de permettre au gouvernement de surveiller le mouvement des personnes d'une région à l'autre, la cybercriminalité et les cyberattaques, et de traquer les personnes qui font des déclarations diffamatoires sur les médias sociaux et le partage de matériel obscène.

5.4 Conformité à l'homologation de type et aux normes techniques

Le règlement sur l'homologation et la conformité de type, approuvé et publié au Journal Officiel en novembre 2018 en tant qu'avis d'homologation de type et de conformité à la réglementation technique n° 191 de 2018, est en cours de mise en œuvre. Par l'entremise des médias, le RTRR a informé les importateurs de ses exigences et, dans le cadre de sa mise en œuvre, le Bureau du RTRR a pris une décision le 29 septembre 2020 au sujet des frais d'homologation de type, publiés comme suit : « Décision 01 de 2020 - Sur les frais de traitement de la demande de certificat d'homologation de type et de permis d'importation, de la République du Vanuatu », afin de s'assurer que les procédures de validation appropriées sont appliquées lors de l'importation ou de la vente d'appareils au Vanuatu.

L'homologation de type est un processus par lequel la vente et l'utilisation dans un pays de matériel et d'appareils d'information et des TIC, tels que les terminaux de radiocommunications et de télécommunications (RTTE), sont autorisées. Elle consiste à vérifier les spécifications de l'équipement par rapport aux normes et exigences internationales applicables pour s'assurer que l'équipement TIC ou de RTTE ne causera pas de brouillage ou de dommages à long ou à court terme aux réseaux de radio et de télécommunications, à l'environnement et aux consommateurs du Vanuatu.

Tout au long de 2021, le RTRR continuera de travailler avec le Bureau des douanes en vertu d'un PE signé en mai 2021 entre le RTRR et le Bureau des douanes, afin de s'assurer que tout le matériel importé au pays doit être l'être en vertu d'un permis et peut être utilisé en toute sécurité au Vanuatu.

5.5 Règlement sur la protection des consommateurs en matière de radiodiffusion et de médias

Le RTRR poursuit ses consultations avec les principaux intervenants (le gouvernement et l'industrie des télécommunications, de la radiodiffusion et des médias) et a intensifié ses programmes d'éducation et de sensibilisation des consommateurs pour promouvoir la protection des consommateurs dans les services intégrés de télécommunications, de TIC, de radiodiffusion et de médias. Lors des célébrations de 2021 de la Journée des droits des consommateurs du Vanuatu à Sola, dans les Banks, le RTRR a coordonné et consulté ses partenaires sur le travail réalisé avec l'industrie et le gouvernement pour renforcer le respect, la confiance et la pertinence concernant les TIC, la radiodiffusion et les médias.

Cette collaboration visait à montrer la confiance des consommateurs à l'égard de l'engagement du RTRR à envisager des approches réglementaires appropriées pour faciliter la protection des consommateurs pour tous les services de radiodiffusion et de médias offerts sur le marché du Vanuatu.

À mesure que la technologie évolue rapidement, il est important de trouver un terrain d'entente sur la façon de protéger les droits et intérêts des consommateurs qui ont accès aux services de radiodiffusion et de médias. De plus, compte tenu de l'utilisation croissante des services par contournement et de la diffusion de contenu en ligne, il est important de trouver un moyen approprié de veiller à ce que les consommateurs accèdent à un contenu approprié et soient en sécurité en ligne. À ce titre, le RTRR a commencé à travailler sur une feuille de route réglementaire de la radiodiffusion du Vanuatu en collaboration avec l'UIT et en consultation avec l'industrie et la société civile, ainsi que sur un code de conduite de la radiodiffusion pour le Vanuatu. Le RTRR a également commencé à travailler sur un règlement de protection des consommateurs pour la radiodiffusion et les médias, avec l'intention de le publier au Journal Officiel d'ici 2022.

5.6 Obligation pour les détenteurs de licence en radiodiffusion de fournir des renseignements

L'ordonnance 99 de 2021, Obligation pour le titulaire de licence de fournir des renseignements à l'organisme de réglementation, a été publiée au Journal Officiel le 26 août 2021, telle que modifiée par l'ordonnance 73 de 2020. L'Ordre exige que:

« Le titulaire de permis doit fournir à l'organisme de réglementation les données pour la période suivante:

- (a) Du 1 janvier au 30 juin avant le 20 juillet de cette année ;
- (b) Du 1 juillet au 31 décembre avant le 30 janvier de l'année suivante. »

La date indiquée doit être formulée sous format électronique et ventilée selon:

- (a) Le mois ;
- (b) Si le service de radiodiffusion est payant ou s'il est gratuit.

6.0

Activités Liées au Marché Et à la Competition

6.1 Vue d'ensemble du secteur et développement

Pendant les perturbations et les incertitudes continues, les restrictions de confinement et la distanciation sociale causées par la pandémie de la COVID-19, l'importance des services de communication pour le bien-être économique et social du Vanuatu n'a jamais été aussi cruciale.

6.2 Interconnexion

Avec l'adoption rapide des services de télécommunications au Vanuatu, les nouveaux venus sur le marché manifestent un intérêt pour contribuer davantage au secteur, afin de ne négliger personne. Cela a permis à différents réseaux de fournisseurs d'assurer l'interconnexion pour faciliter les communications entre les consommateurs des différents fournisseurs du Vanuatu.

Wantok Network Limited (Wantok), depuis 2016, a demandé l'interconnexion avec les opérateurs titulaires, en vertu de l'article 26 de la loi du RTRR pour les services de voix et de SMS, et en 2017, Wantok a officiellement demandé au RTRR de l'aider dans les négociations d'interconnexion avec Digicel et Vodafone en raison de retards et de lenteurs dans la conclusion d'un accord.

Après de nombreuses discussions et négociations entre le RTRR et les trois opérateurs mobiles, une étape importante a été franchie avec la signature d'un accord entre Digicel et Vodafone, qui ont signé l'Accord d'approvisionnement en services d'interconnexion avec Wantok en septembre 2021.

6.3 Enregistrement des cartes SIM

Le 31 mars 2020, le gouvernement de la République du Vanuatu, par l'intermédiaire du Bureau national de gestion des catastrophes naturelles, a émis la directive n°13 de l'Arrêté n° 35 de 2020 sur l'état d'urgence, demandant au RTRR de s'assurer que toutes les cartes SIM sont enregistrées et attribuées à une pièce d'identité valide d'ici le vendredi 30 avril 2020.



La directive sur l'enregistrement des cartes SIM visait à contrer les abus excessifs, les menaces et l'information trompeuse sur les plateformes de médias sociaux liées à de fausses pièces d'identité après le cyclone tropical Harold et lors de la pandémie de la COVID-19. Les menaces continues et les renseignements trompeurs sur la COVID-19 ont également causé beaucoup de panique et de stress sur la façon dont les gens perçoivent la pandémie de la COVID-19.

À ce titre, le RTRR a travaillé en collaboration avec le Bureau juridique de l'état et les fournisseurs de services, et a mené de nombreuses consultations sur le projet de règlement de l'enregistrement des SIM et la modification de la loi du RTRR avec les parties prenantes et le public pour tout le Vanuatu.

Le 17 décembre 2021, le Parlement a approuvé la modification de la Loi sur le RTRR, qui confère au RTRR le pouvoir de mettre en œuvre et de réglementer l'enregistrement des cartes SIM. Le projet de règlement sur l'enregistrement obligatoire des cartes SIM fait actuellement l'objet d'un examen final par le Bureau juridique de l'État et devrait être publié au Journal Officiel au début de 2022, afin de commencer le processus d'enregistrement des cartes SIM.

6.4 Développement d'un modèle de coût

Cette année 2021 a été une autre année difficile pour les fournisseurs de services en raison des répercussions continues de la COVID-19 et du CT Harold en 2020. Les restrictions et le confinement ont forcé certains fournisseurs de services à prioriser leurs investissements et leurs opérations en raison des coûts d'exploitation énormes.

À la suite des répercussions de la COVID-19, le RTRR a élaboré un modèle de coûts entièrement réparti avec l'aide de Parcus Group, Australie, pour aider les fournisseurs de services à comprendre les structures des coûts financiers de leur entreprise de télécommunications afin d'être en mesure de prendre des décisions stratégiques pour la durabilité et la rentabilité. Les modèles de coûts ont été développés spécifiquement pour ICL, Wantok, Vodafone et Digicel. L'analyse du modèle de coûts a également aidé le RTRR à comprendre les coûts associés et les marges bénéficiaires de chaque opérateur et à identifier les opportunités de marché pour les fournisseurs de services afin de renforcer leur position financière et de rester compétitifs sur le marché.

6.5 Règlement sur les licences d'exploitation

En 2021, le RTRR a commencé à travailler à l'amélioration du régime réglementaire actuel de délivrance des permis, grâce à l'élaboration de la réglementation des opérateurs de licence. Le cadre proposé de réglementation des licences vise à classer les types de licences en différentes catégories de licences individuelles et de classes, en établissant clairement les structures et les conditions de ces licences.

La partie 3 de la Loi sur le RTRR confère à l'organisme de réglementation le pouvoir d'effectuer ces réformes. Compte tenu du cadre d'attribution de licences unifié actuel, il est difficile de répondre à la forte demande de titulaires potentiels (petits ou grands acteurs) sur le marché. À ce titre, le règlement proposé sur les licences des exploitants garantira que la participation au marché est adéquatement qualifiée et qu'elle se déroule sur les marchés identifiés. Cela créera un environnement propice au progrès du développement du marché, en offrant des occasions équitables aux nouveaux venus sur le marché et à ceux déjà existant, ainsi que des occasions d'accroître la concurrence sur le marché.

Le RTRR a consulté tous les intervenants concernés au sujet du projet de règlement sur les licences d'exploitation, et une instruction de rédaction a été soumise au Bureau juridique de l'État aux fins d'examen et de publication au Journal Officiel, avec l'intention de commencer à mettre en œuvre ce règlement à compter de 2022.

6.6 Licences des télécommunications - 2021

La demande croissante de services mobiles a permis au RTRR de modifier et d'accorder une licence de télécommunications à Wantok pour fonctionner en tant que troisième opérateur mobile au Vanuatu. Cette licence permet à Wantok de fournir des services fixes et mobiles sur tout le Vanuatu et de participer à la mise en œuvre de la politique de l'accès universel (UAP). La participation de Wantok a contribué au développement du secteur des télécommunications en stimulant la croissance des abonnements et en augmentant la couverture mobile au Vanuatu. Entre-temps, la licence de SPIM a été révoquée suite à sa demande de révocation.

La liste des détenteurs de licence pour 2021 est:

Catégories de licence	Nom de la licence	Statut	Type de service de télécommunication offert
Commerce de gros (amont)	Interchange Limited (ICL)	ACTIVE	Capacité Internet
	Fertility Corp Communication (FCC)	ACTIVE	Capacité Internet
	Kacific	ACTIVE	Capacité Internet
Vente au détail (en aval)	Vodafone Vanuatu	ACTIVE	Internet et mobile
	Digicel Vanuatu	ACTIVE	Internet et mobile
	Wantok Limited	ACTIVE	Internet et mobile
	SPIM	RÉVOQUÉE	Internet
	Pacific Link Limited	ACTIVE	Internet
	3-Link	ACTIVE	Internet
	Aelan Internet	ACTIVE	Internet
	VCOMM Limited	ACTIVE	Internet/transit international/PABX

6.7 Vue d'ensemble du marché

En raison des perturbations et des incertitudes continues, des restrictions liées aux confinements et à la distanciation sociale causées par la pandémie de COVID-19, l'importance des services de communication pour le bien-être économique et social du Vanuatu n'a jamais été aussi cruciale. Compte tenu de la situation prolongée liée à la COVID-19 tout au long de l'année 2021, la connectivité continue de devenir un service essentiel pour les résidents du Vanuatu. Elle a permis à de nombreuses activités sociales et économiques de se poursuivre, et a aidé à développer des opérations novatrices afin que les entreprises puissent fonctionner en toute sécurité et veillent à la mise en œuvre de mesures d'intervention efficaces du gouvernement et d'autres intervenants.

L'adoption des services de télécommunications a stimulé les investissements continus et les mises à niveau des technologies fixes et mobiles pour répondre à la demande croissante de services numériques au Vanuatu. Bien que la demande ait également été stimulée par une variété de produits novateurs et abordables offerts par les fournisseurs de services sur le marché, les services mobiles, en particulier, ont été essentiels pendant cette pandémie pour maintenir les gens en contact et soutenir de nouveaux services.

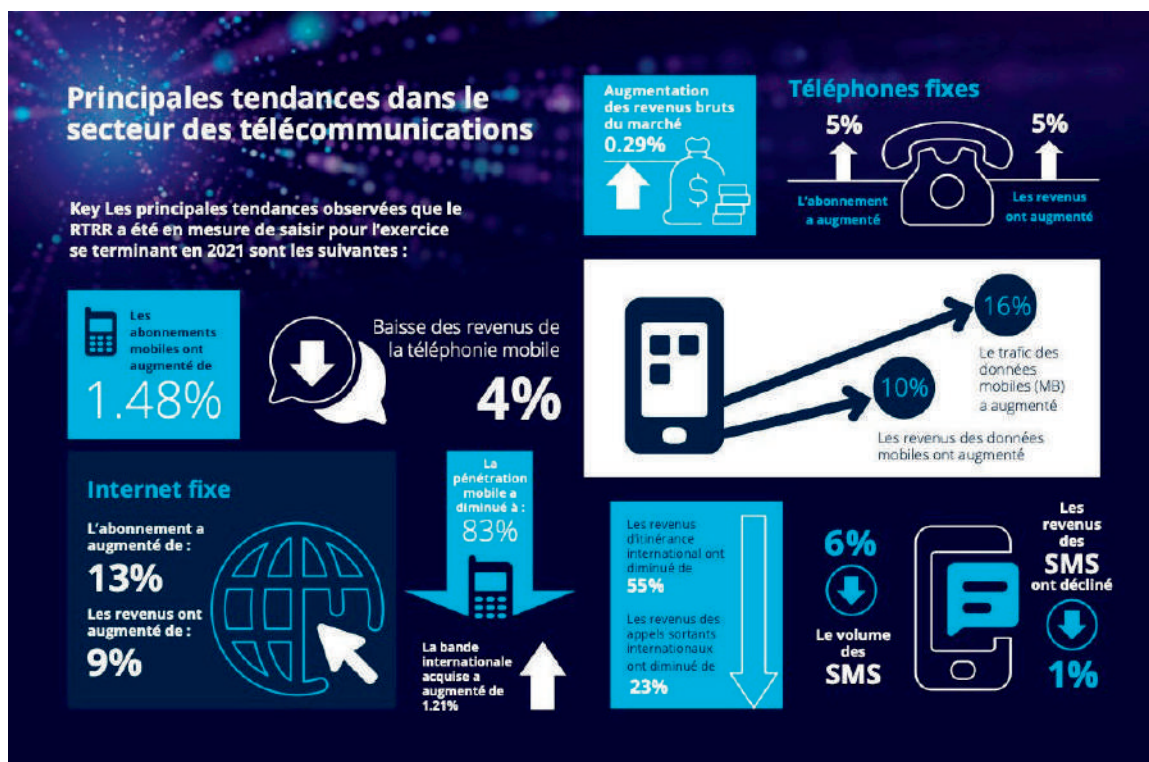
Les services mobiles:

- Ont permis aux résidents et aux étudiants de travailler et d'apprendre à distance, de rester en contact avec leur famille et leurs amis et d'effectuer d'autres activités quotidiennes en ligne;
- Ont fourni une plateforme en ligne qui appuie les services financiers numériques et réduit la dépendance à l'égard des services physiques, comme M-Vatu, MyCash, KWIK Cash, etc.
- Ont soutenu des solutions de santé innovantes, telles que la télésurveillance et la facilitation du transport des médicaments grâce à la télémédecine.

En outre, la technologie mobile a été un moteur de l'inclusion financière. Bien que bon nombre de la population ait accès à des services financiers officiels améliorés, l'exclusion financière demeure un défi pour les collectivités les plus éloignées du Vanuatu. Cette année, le Vanuatu a connu une amélioration significative de l'inclusion financière grâce aux services mobiles et aux efforts continus des banques locales et des opérateurs mobiles qui ont permis l'accès aux services financiers numériques. Ces engagements comprennent la sensibilisation aux services financiers numériques à l'échelle du pays, la formation et l'établissement de réseaux d'agents monétaires mobiles pour faciliter les transactions et la numérisation des flux de paiement.

La connectivité grâce aux réseaux mobiles et fixes demeurera essentielle pour stimuler la reprise économique du Vanuatu et sera plus résiliente pour lutter contre les prochaines vagues de la COVID-19 pour ce qui a trait à l'accès en temps opportun à des renseignements et à des services capables de sauver des vies.

6.7.1 Statistiques, tendances et développement du marché des télécommunications



Tendances des télécommunications en 2021

Le cadre de collecte des données du RTRR demeure efficace et efficient pour la collecte de statistiques essentielles et d'indicateurs de marché auprès des titulaires de licences de télécommunications. Ces indicateurs ont été utilisés pour surveiller les performances et l'évolution du marché des télécommunications du Vanuatu grâce à son rapport sectoriel annuel, qui a été une source essentielle d'information pour le gouvernement, les agences internationales, les pays donateurs et les autres partenaires pertinents pour la prise de décision.

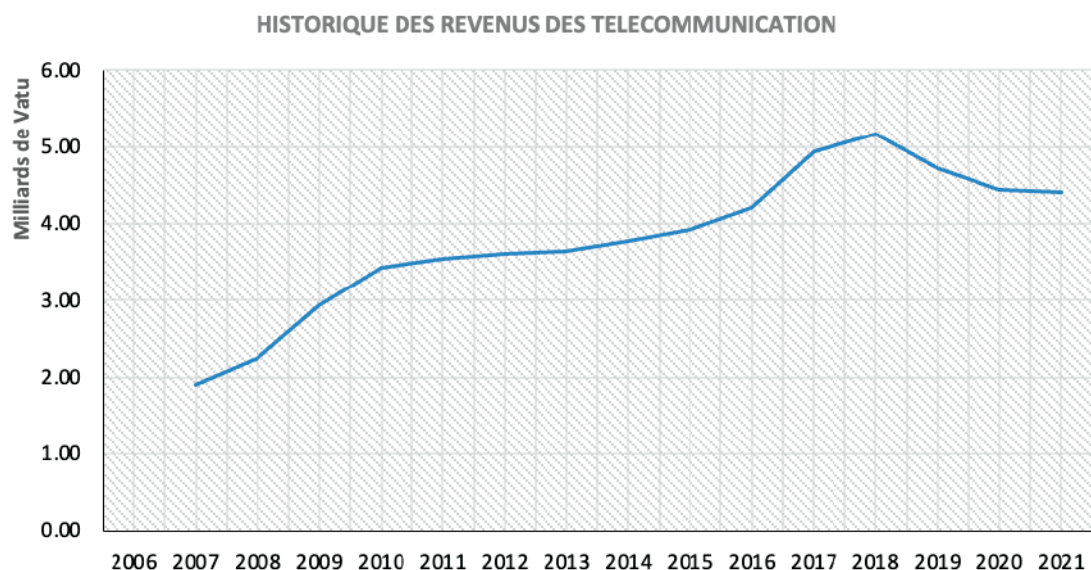
En 2021, le secteur des télécommunications du Vanuatu a connu une lente reprise après les confinements liés à la COVID-19, les entreprises de télécommunications regardant vers l'avenir et s'adaptant à la nouvelle normalité par rapport à 2020. La lente reprise économique a accru le pouvoir d'achat des consommateurs, ce qui a stimulé la croissance de l'abonnement mobile et des revenus tout en permettant aux exploitants de revoir et d'adapter les stratégies commerciales qui encouragent l'adoption des services numériques.

L'utilisation du satellite Kacific et du réseau Interchange (ICN1) continue de stimuler l'augmentation de la demande de données et de connexions plus rapides. L'adoption de la bande passante d'ICL facilite également le déploiement de la technologie mobile 4G et 4G+. À ce titre, le secteur des télécommunications a connu une autre explosion du téléchargement des données, qui s'est manifestée par l'adoption de plans abordables offerts sur le marché avec des valeurs considérables en termes de minutes d'allocation de données et de SMS.

6.7.2 Télécommunication Gross Revenue

Le secteur des télécommunications du Vanuatu a connu une croissance significative du chiffre d'affaires brut total de 0,28 %, enregistrant plus de 4,4 milliards de Vatu en 2021, contre 4,3 milliards de Vatu en 2020.

La croissance a été inspirée principalement par le fait que les exploitants de services ont été très efficaces pour réorganiser et adapter leurs nouvelles stratégies d'exploitation afin de répondre aux préférences des consommateurs et de se remettre des répercussions de la COVID-19 et du CT Harold. Les mesures de confinement restrictives telles que la distanciation sociale, le télétravail et la fermeture d'activités commerciales qui ont entraîné des difficultés opérationnelles ont stimulé une forte demande de services mobiles et fixes à large bande, entraînant une croissance et un recours croissant à la connectivité et aux services numériques.



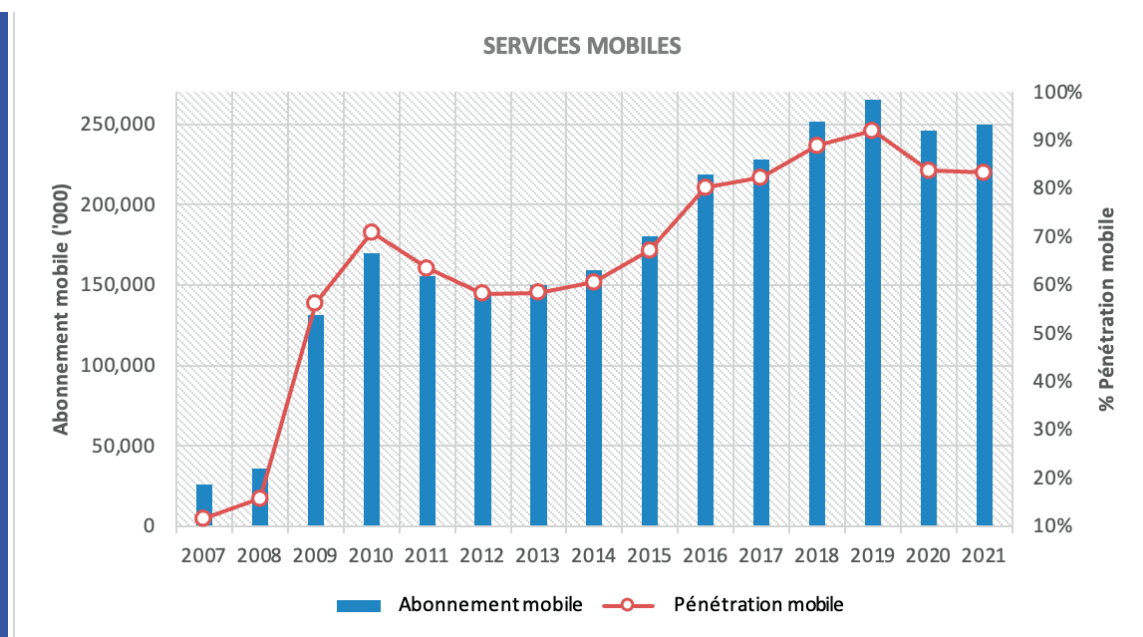
Revenus bruts collectés de 2006 à 2021

6.7.3 Abonnement au téléphone portable

Les données recueillies et analysées par le RTRR montrent que le nombre total de connexions mobiles au Vanuatu est de plus de 249 mille en 2021. Ce chiffre représente une augmentation de 1,48 % par rapport à l'année précédente. En général, le nombre de connexions mobiles a tendance à augmenter depuis 2007.

L'évolution des habitudes et des préférences des consommateurs a contribué à cette tendance à mesure que la demande de services mobiles augmente. La grande majorité de la population compte maintenant sur les appareils mobiles pour accéder à Internet, faire des appels et envoyer des messages pendant la pandémie de la COVID-19.

Le niveau croissant de concurrence est également un autre facteur essentiel stimulant la croissance des connexions Internet.



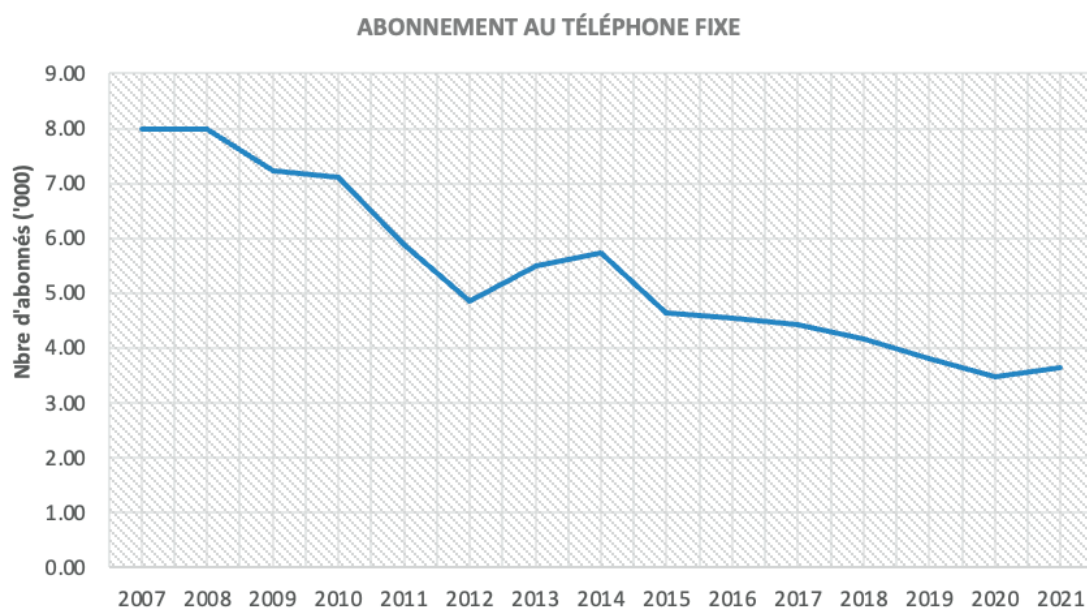
Abonnements et pénétration du téléphone portable au Vanuatu

Malgré ces résultats positifs, le taux de pénétration des services mobiles a chuté de 0,54 % par rapport au 84 % de 2020, enregistrant un taux inférieur de 83 % en 2021. Cette tendance est due à la lenteur de la reprise des infrastructures à la suite de l'impact destructeur du CT Harold, en particulier dans le nord du Vanuatu.

6.7.4 Téléphones fixes

Le marché de la téléphonie fixe du Vanuatu a connu une augmentation inattendue du nombre d'abonnements à la téléphonie fixe et à la voix sur IP (VoIP). Les statistiques présentées à la figure 3 montrent que l'abonnement total a augmenté de 5 %, atteignant plus de 3 600 en 2021.

L'augmentation du nombre total d'abonnés a entraîné une hausse de 5 % des revenus totaux de la téléphonie fixe, qui ont atteint un nouveau sommet de plus de 209 millions de dollars en 2021. La concurrence croissante sur le marché a contribué de façon importante à cette tendance inhabituelle et les fournisseurs de services sont devenus plus novateurs en offrant des services groupés attrayants qui soutiennent les services fixes à large bande et téléphoniques pendant cette pandémie.



Abonnement au téléphone fixe

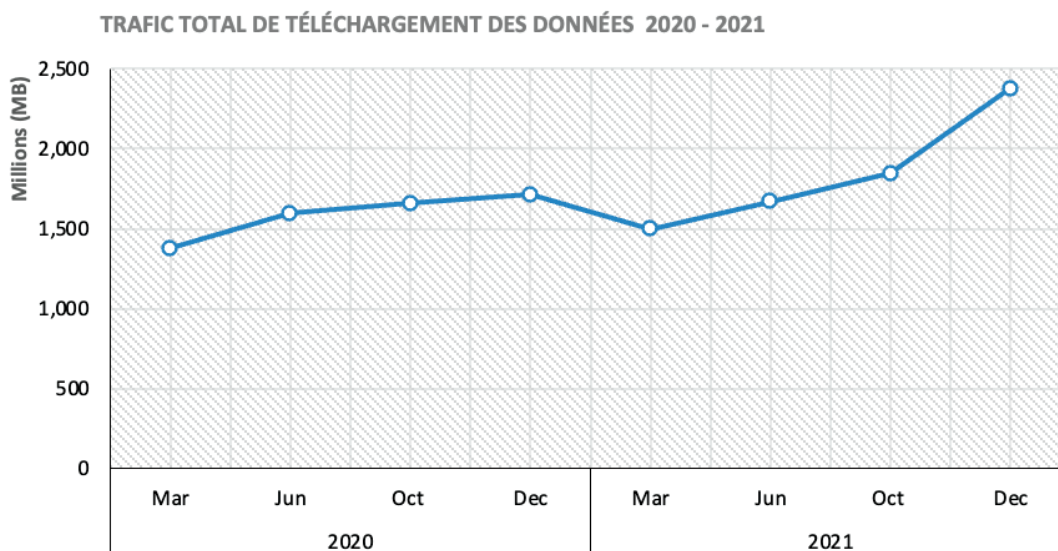
6.7.5 Services à haut débit

6.7.5.1 Trafic de téléchargement des données mobiles

Les services mobiles à large bande demeurent essentiels pour la population du Vanuatu, car la pandémie de la COVID-19 continue de stimuler la dépendance à ces services et la demande d'accès à Internet continue de croître. Par conséquent, la dépendance à l'égard des services mobiles à large bande continue de croître et les téléchargements de données mobiles continuent également d'augmenter. Comme l'illustre la figure 4, le total annuel des téléchargements a augmenté de 16 %, enregistrant un volume de téléchargement de plus de 7,3 milliards de mégaoctets en 2021. Cette augmentation a entraîné une augmentation du chiffre d'affaires annuel total de l'opérateur de 10% générant plus de 2,3 milliards de Vatu au cours de la même année.

Le principal moteur de cette tendance est l'expansion rapide de l'éducation en ligne, des services de santé, du commerce électronique et du travail à distance pendant le confinement lié à la COVID-19.

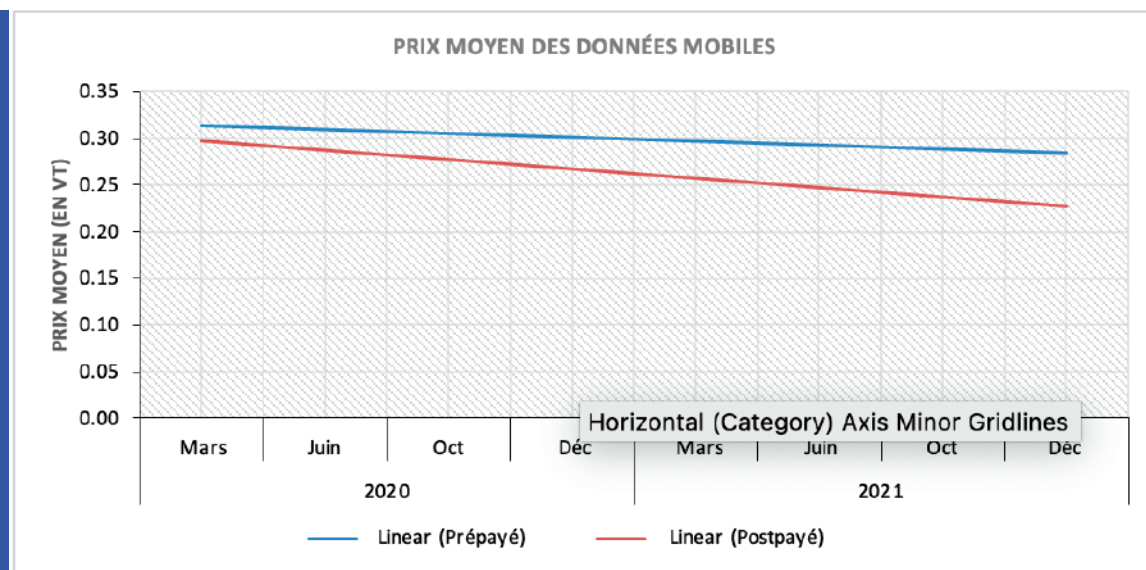
La demande croissante de services de contenu en ligne a également stimulé la croissance des services Internet mobiles. L'augmentation de la vitesse d'accès à Internet a donné aux utilisateurs la possibilité d'accéder au contenu en ligne pour l'information, le divertissement et les activités sociales en tout temps et en tout lieu. La gamme en ligne la plus populaire comprend les plateformes sociales (Facebook, Instagram, etc.), la diffusion de vidéos en ligne comme YouTube et les lecteurs de médias numériques comme Netflix et PlayGO TV. La demande croissante de services Internet mobiles a entraîné la croissance du marché du haut débit mobile.



6.7.5.2 Prix moyen des données mobiles

Les opérateurs mobiles continuent de fournir des services innovants en 2021, y compris des services de regroupement avec une valeur considérable en termes de quotas de données, de minutes et de SMS à des prix très abordables. Les services groupés ont stimulé la demande de services Internet mobiles, stimulant la croissance des téléchargements de données mobiles et des revenus tout en abaissant le prix moyen des données mobiles par Mo.

La figure 5 montre que les exploitants de services mobiles ont réduit de 23 % la tarification moyenne des données mobiles prépayées pour faire baisser le prix de 0,23 \$/Mo au quatrième trimestre de 2021. En outre, la tarification postpayée moyenne a également diminué de 25 %, enregistrant une nouvelle baisse de 0,21VT/Mo au quatrième trimestre de 2021, en raison de l'augmentation continue de la valeur des forfaits prépayés et postpayés abordables existants que les opérateurs mobiles offrent sur le marché, ce qui a stimulé l'augmentation de la demande et fait baisser les prix. Cette tendance devrait se poursuivre, car la large bande mobile demeure essentielle pendant la pandémie.



Prix moyen des données mobiles

7.0 Engineering and Technical Compliance

7.1 Plan et procédures de gestion nationale de la numérotation

Le RTRR continue de surveiller de près la conformité à son Plan et procédures nationales de numérotation (PPNN) et de veiller à ce que les chiffres ne soient pas utilisés à mauvais escient. Le PPNN décrit en détail la gestion, l'administration et la gouvernance des chiffres au Vanuatu et sert de ressource et de guide à la fois pour le RTRR et pour tous les fournisseurs de services au Vanuatu. Dans le cadre de son exercice de surveillance, le RTRR a demandé aux exploitants de faire un rapport sur l'utilisation des numéros qui leur sont attribués. Le rapport montre une utilisation active mais constante des numéros. Les effectifs réservés et attribués aux deux opérateurs sont suffisants pour leurs opérations et pour répondre à une augmentation de la population du Vanuatu dans la prochaine décennie.

Le RTRR reconnaît qu'il est nécessaire d'examiner et de mettre à jour le PPNN pour tenir compte des changements qui se produisent dans le secteur des télécommunications. Ces changements découlent de la modification de la Loi sur le RTRR en 2018, la modification 22 de 2018, qui a permis d'attribuer davantage de numéros aux consommateurs, en particulier les consommateurs de services mobiles et de nouvelles définitions qui doivent être ajoutées au PPNN. Les nouveaux changements sont principalement liés au VOIP et aux opérateurs mobiles virtuels (MVNO) qui cherchent à entrer sur le marché, et donc l'examen et la planification doit être faite pour accueillir ces nouveaux services.

Le RTRR a reçu une demande des exploitants de licences pour l'introduction d'une gamme de numéros pour les nouveaux services/technologies, ce qui nécessitera d'autres recherches et consultations avant d'envisager ces changements au PPNN. Par conséquent, le RTRR, dans le cadre du plan de travail annuel de 2021, a tenu compte des principaux changements énumérés ci-dessous:

- (a) Créer une capacité dans le PPNN pour faciliter l'introduction d'une nouvelle plage de numéros pour les services VoIP et ERMV.
- (b) Étudier l'utilisation des numéros de taux de cotisation internationaux.
- (c) Harmoniser les codes abrégés et les exigences et spécifications relatives aux numéros d'urgence avec l'UIT.
- (d) Restructuration du PNNNP pour permettre des développements futurs.
- (e) Mettre à jour le tableau de numérotation en fonction de la récente répartition des numéros, tant pour l'opérateur que pour le service.

Tout au long de 2021, le RTRR a mis à jour le PPNN pour tenir compte des points susmentionnés. L'introduction d'un nouvel opérateur mobile Wantok Network Limited a également entraîné l'introduction d'un nouveau numéro mobile dans les gammes 87XXXXX et 89XXXXX. Le RTRR a reçu plusieurs demandes d'attribution de numéros dont plusieurs n'ont pas été retenues et seules quelques-unes ont été acceptées. Cela comprend l'attribution des services VoIP, des codes abrégés et des services d'urgence mobiles, des services mobiles et/ou des services d'information du gouvernement.

7.2 Gestion du spectre radio

7.2.1 Général

L'une des principales obligations du RTRR est de veiller à ce que le spectre radioélectrique soit toujours géré et administré de façon appropriée à l'échelle nationale et conformément au Règlement de l'UIT sur les radiocommunications. Le RTRR met continuellement à jour son tableau d'attribution des fréquences et surveille l'utilisation lorsque des plages de fréquences sont attribuées. Le spectre radioélectrique est une ressource naturelle et très précieuse qui n'est pas infinie. Par conséquent, en l'absence d'une gestion et d'une administration appropriées du spectre, il y aura probablement de graves problèmes qui pourraient survenir en ce qui concerne l'utilisation sûre et correcte des services de télécommunications, de radiocommunications et de radiodiffusion sur l'ensemble du Vanuatu. Il est nécessaire de veiller à ce qu'une bande passante adéquate soit disponible pour le

développement du réseau et, avec beaucoup de discussions, de planifier la fréquence requise pour la 5G et son impact sur les réseaux de données utilisant le spectre. Conformément à la Loi, le RTRR possède le mandat de gérer le spectre des radiofréquences afin de promouvoir le développement national, social et économique. De plus, la Loi oblige le RTRR à élaborer des plans de spectre radioélectrique, y compris des plans de fréquences au Vanuatu, en tenant compte de l'harmonisation mondiale et régionale. Dans l'intérêt du Vanuatu, en particulier du secteur des télécommunications, le RTRR a mené une étude générale sur les bandes de fréquences « moyennes » et « hautes » qui ont été identifiées lors des Conférences mondiales des radiocommunications de 2015 (CMR-15) et 2019 (CMR-19) de l'UIT pour le déploiement du service de télécommunications mobiles 5G.

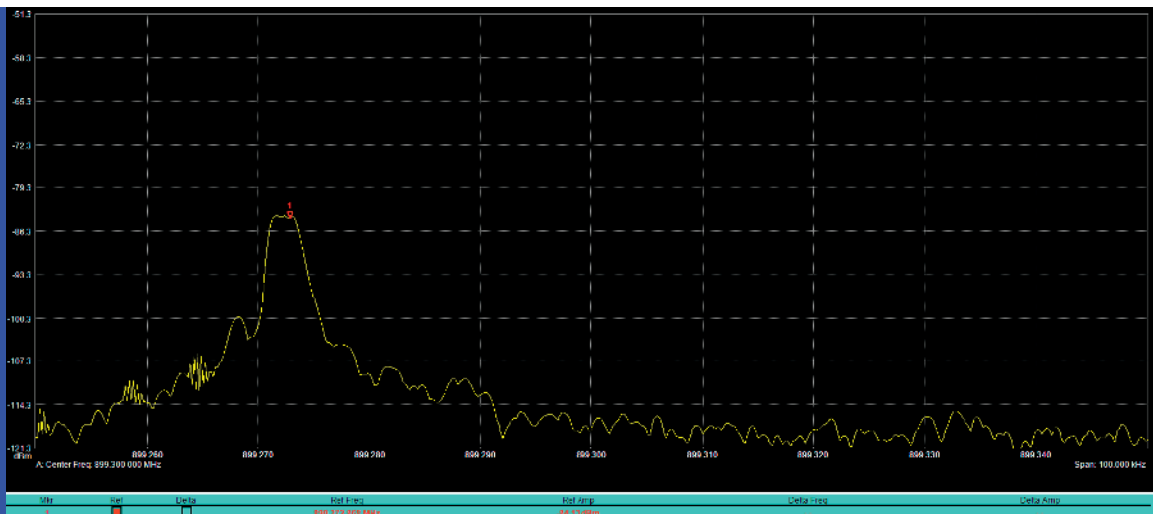
Le RTRR estime que l'étude préalable sur le possible spectre de 5G préparera le secteur des télécommunications spécifiquement à la planification du spectre pour s'adapter et s'harmoniser avec les pays de la région 3 de l'UIT. L'attribution, la mise en œuvre et l'utilisation de ces spectres 5G, en consultation avec les principaux opérateurs, favorisera une plus grande adoption des services mobiles en dehors de Port-Vila pour fournira des services bénéfiques et améliorés à la population du Vanuatu.



7.3 Surveillance du spectre et résolution des interférences

7.3.1 Résolution des interférences

En 2021, le RTRR a enquêté, identifié et résolu des incidents d'interférence principalement à Port-Vila, dont la plupart ont été résolus à l'amiable par les parties concernées. Sur les quatre principaux problèmes de brouillage qui ont fait l'objet d'une enquête par le RTRR en 2021, un problème majeur qui a pris environ un mois à se régler était la bande de liaison montante de 900 MHz.



Le signal inconnu sur la liaison montante de 900 MHz qui causait du brouillage sur la bande des 900 MHz

7.4 Attribution de licences pour le spectre et les appareils radio

7.4.1 Attribution du spectre de 700 MHz

Le RTRR a introduit la bande de 700 MHz et ses droits par l'intermédiaire de la décision 1 de 2016 sur les droits relatifs au spectre radioélectrique pour la République du Vanuatu, et depuis lors, le RTRR exempte les exploitants des droits relatifs au spectre de 700 MHz, comme un incitatif pour encourager le déploiement de la fréquence 700MHz sur les réseaux 3G et 4G à travers le pays, dans le cadre de la mise en œuvre de la PAU du gouvernement.

Plus de bandes passantes ont été demandées en raison de ses capacités de pénétration. À ce titre, un exploitant a accepté de rétrocéder 10 MHz du spectre de 700MHz qui lui avait été attribué et que le RTRR lui a réattribué en exigeant une bande passante supplémentaire dans la bande de 700 MHz.

Le RTRR continuera de surveiller le déploiement de la 4G à l'échelle du pays pour s'assurer que les exploitants utilisent bien le spectre de 700 MHz.

7.4.2 Licences des appareils radio et leurs obligations

Chaque année, le RTRR délivre de nouvelles licences et renouvelle les licences existantes conformément à l'Ordonnance n° 153 de 2012 sur les licences d'appareils radio (droits). Au début du premier trimestre et à la fin du quatrième trimestre de chaque année, le RTRR publie des avis publics avisant tous les titulaires de licence d'appareils radio de renouveler leur licence ou de s'assurer qu'ils utilisent légalement leurs appareils radio pour l'année civile en cours.

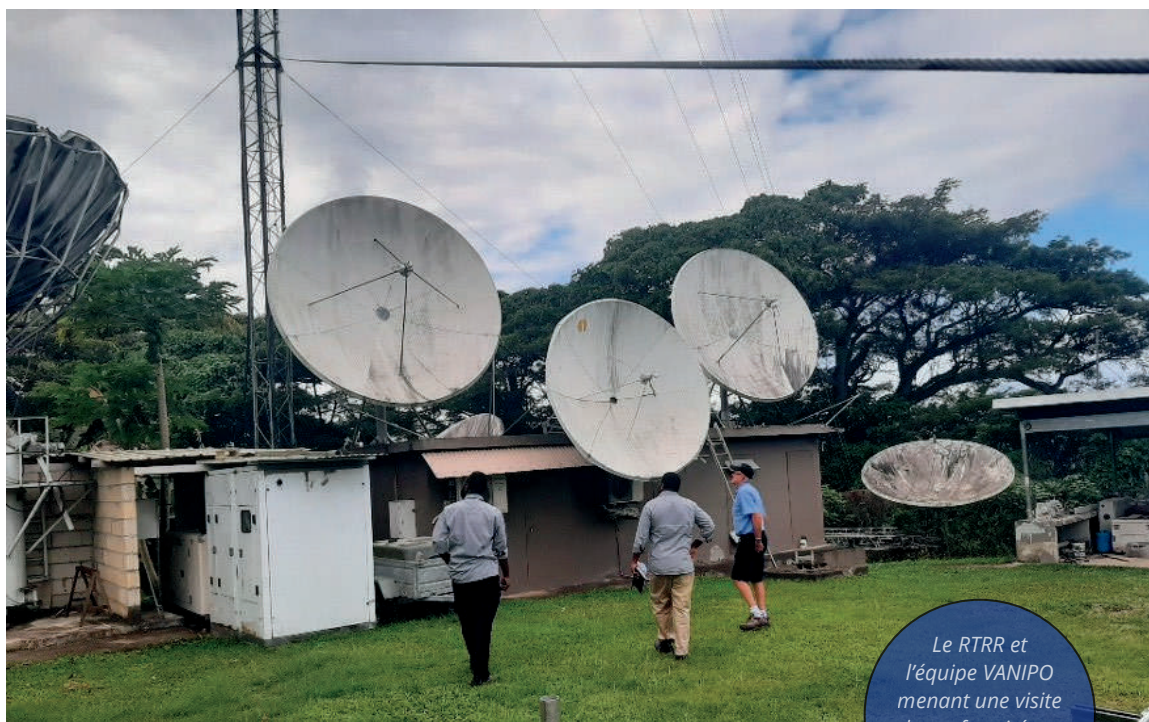
En 2021, le RTRR a enregistré une augmentation du nombre de titulaires d'appareils radio de 615 à 671. Le RTRR continuera de sensibiliser et d'encourager les titulaires d'appareils radio à demander des licences d'appareils radio. Le tableau ci-dessous indique le nombre total de licences d'appareils délivrées en 2021.

Le tableau ci-dessous indique le nombre total de licences d'appareil délivrées en 2021.

Mobile terrestre	44
Amateur	2
Amateur Visiteur	1
Marine	46
Liens fixes	430
Aéronautique & aviation	34
VSAT	100+
Station satellitaire terrestre	4
Radiodiffusion	10
Total des licences d'appareils radio	671+

7.5 Conformité technique et application de la loi

Le RTRR a continué de surveiller et de faire respecter la conformité à son cadre de réglementation et à la Loi. En 2021, le RTRR a travaillé en collaboration avec le Bureau de la propriété intellectuelle du Vanuatu (VANIPO) pour s'assurer que les radiodiffuseurs qui diffusent des chaînes de télévision ont obtenu des contrats légaux leur donnant le droit de retransmettre des chaînes de télévision spécifiques. Le RTRR et VANIPO ont mené plusieurs enquêtes sur une plainte officielle entre titulaires de permis, ce qui est un problème continu qui fera l'objet d'une enquête plus approfondie en 2022.



*Le RTRR et
l'équipe VANIPO
menant une visite
de conformité sur
un site de
radiodiffusion*

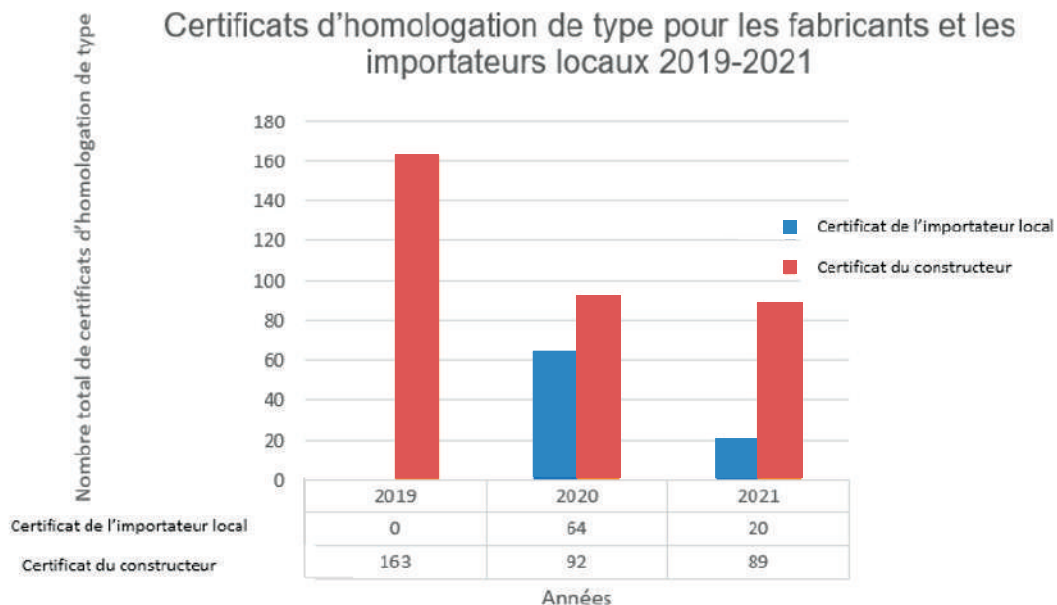
Le RTRR a continué de travailler en étroite collaboration avec les radiodiffuseurs, les opérateurs mobiles, les utilisateurs mobiles terrestres, les amateurs, les utilisateurs de satellites, les fournisseurs de satellites et les utilisateurs aéronautiques pour s'assurer qu'ils ont tous des licences valides pour exploiter toute station de radio et/ou tout autre appareil nécessitant une licence.

7.6 Règlement et décision sur les normes d'homologation et de conformité

Le Règlement sur les télécommunications, les radiocommunications et la radiodiffusion a été publié au Journal officiel en 2018. L'objectif principal du présent règlement est de garantir que les appareils et les équipements de télécommunications, de radiocommunications et de radiodiffusion importés dans le pays pour la vente ou l'utilisation sont homologués et répondent aux normes techniques requises.

En vertu du Règlement et d'un protocole d'entente signé entre le RTRR et les Douanes et le revenu intérieur, le RTRR ne fait la promotion que des produits TIC sûrs et de qualité qui entrent au Vanuatu. À ce titre, le RTRR a travaillé en collaboration avec des intervenants clés comme les douanes pour s'assurer que les fournisseurs de services (radiodiffusion et télécommunications), les importateurs et autres fournisseurs d'appareils radio se conforment à l'Arrêté n° 191 du Règlement sur l'homologation de type et la conformité aux normes techniques de 2018.

Le RTRR a également établi des frais administratifs pour la certification de la **décision d'homologation de type 01 de 2020 sur les frais de traitement des demandes de certification d'homologation de type et de permis d'importation pour le Vanuatu** pour les fabricants et les importateurs locaux. Les frais pour le certificat d'homologation de type pour les fabricants et le permis d'importation d'homologation de type pour les importateurs locaux sont de 6000 Vatu et 1000 Vatu respectivement. Depuis l'établissement du Règlement sur l'homologation de type et des mécanismes de conformité, le RTRR a délivré en 2021 20 certificats d'importateur local et 89 certificats de fabricant. Le graphique ci-dessous résume les données sur l'homologation de type pour les fabricants et les importateurs locaux depuis 2019.



Total du nombre de certificats délivrés en 2021

7.7 Rapport sur l'état de la qualité des services (QdS) des télécommunications au Vanuatu

La surveillance du RTRR de la QdS est considérée comme un exercice clé pour s'assurer que les fournisseurs de services respectent les normes en matière de QdS et qu'un cadre de référence est établi pour repérer les points à améliorer pour les fournisseurs de services.

Les lignes directrices sur la QdS élaborées en 2012 ont été mises à jour le 25 novembre 2021 pour:

- (a) La conformité à la modification de la Loi, modification 22 de 2018, en ce qui concerne la définition et les acronymes utilisés dans les lignes directrices ;
- (b) Mettre à jour les paramètres de la QdS et les normes pour refléter les changements dans le secteur des télécommunications conformément aux normes de l'UIT (Union internationale des télécommunications) et de la Région 3 de l'APT (Télécommunauté Asie-Pacifique).

L'équipe du RTRR surveille continuellement la qualité des services et, ce faisant, le RTRR et le gouvernement auront une meilleure idée du rendement du réseau des opérateurs de télécommunications et de la qualité du service offert aux consommateurs.

En 2021, le RTRR a également mené une étude sur les lignes directrices existantes sur la QdS afin de déterminer si un cadre juridique sur la QdS est nécessaire. Sur la base de la recherche effectuée, le RTRR a estimé que, dans les années à venir, si le RTRR a observé que les fournisseurs de services ne se conforment pas à la ligne directrice de la QdS, le RTRR examinera le règlement afin d'établir des sanctions en cas de violation du règlement.

7.8 Services en ligne du RTRR

Le RTRR a également mis en place un formulaire de demande d'approbation de type en ligne pour les fabricants en 2021, qui est lié au portail de paiement en ligne établi en 2020.

La mise en œuvre des services en ligne dans le secteur technique du RTRR vise à améliorer les services à la clientèle grâce à une plus grande souplesse, à des économies de coûts, à une prestation plus rapide des services et à un plus grand professionnalisme et une meilleure transparence.

The screenshot shows the TRBR website's online application form. The header includes the TRBR logo and navigation links: Home, Statistics, Our Services, Publications, News Archives, Contact Us, and a search bar. Below the header are menu items: ABOUT US, TELECOMMUNICATIONS, BROADCASTING, CONSUMER, PUBLIC REGISTER, and OPPORTUNITIES. The main content area is titled 'FOR ASSISTANCE WITH THE PAYMENT, PLEASE CONTACT (678) 27621' and includes social media sharing options for Facebook, LinkedIn, and Twitter. The form is divided into sections:

- SECTION 1: APPLICANT DETAILS**
 - Applicant name: TRBR
 - Individual:
 - Company:
 - Agent:
 - Other (specify):
- 1.2 Date & Place of Incorporation- If a company, agent, other (specify):**
 - 7/02/222, Vanuatu
- 1.3 Registered address of receiver in Vanuatu - If a company, agent, other (specify):**
 - TRBR, P O Box 3547
 - (If commercial organization, provide copy of Vanuatu Business Licence): OCEAN LO...ATENGA.pdf
- 1.4 Address of Applicant:**
 - TRBR, P O Box 3547, Port Vila, Vanuatu
- 1.5 Contact details of Applicant:**
 - Name: TRBR
 - Tel/Mob Number: 27621
 - Email address: enquire@trbr.vu

A circular callout on the right side of the form contains the text: *Formulaire de demande en ligne du RTRR pour les approbations de type*

7.9 Régime de délivrance de permis pour l'utilisation des eaux territoriales ou de l'espace aérien du Vanuatu

Au cours de l'année 2021, le RTRR a mené une étude sur la possibilité d'introduire des permis et des licences conformément à l'article 12 de la Loi sur le RTRR, en particulier pour les activités spatiales, en particulier les services satellites au Vanuatu. Cette étude vise également à étudier la possibilité d'introduire des droits de licence pour ces services/activités. Pour l'instant, les services par satellite sont visés par la Loi sur le RTRR, mais certains aspects du satellite, comme le dépôt par satellite, les droits d'atterrissage des satellites et la coordination et la notification des fréquences, sont des domaines potentiels qui peuvent être envisagés à l'avenir.

7.10 Guide technique pour les radiodiffuseurs terrestres

Le RTRR a connu une croissance notable dans l'industrie de la radiodiffusion au cours des dernières années, et continue également de recevoir des plaintes de titulaires de licences en radiodiffusion au sujet du brouillage. Dans le cadre de plusieurs enquêtes, le RTRR a déterminé la source du brouillage et a réussi à résoudre les problèmes.

Le RTRR a également déterminé par une série de test que les services de radiodiffusion, en particulier les services de radiodiffusion de qualité, avaient des signaux très faibles dans certains domaines et, par conséquent, a confirmé la plupart des plaintes soulevées relativement à la couverture et à la qualité du service de

radiodiffusion. Ces questions ont entraîné la nécessité d'adopter un guide technique pour s'assurer que les radiodiffuseurs respectent les normes internationales de transmission.

Dans le cadre du plan de travail annuel 2021 du RTRR, le RTRR doit effectuer une recherche et consulter le Régulateur au moyen d'un rapport sur la possibilité d'introduire un guide technique pour les services de radiodiffusion au Vanuatu. Le RTRR envisage maintenant de mener une consultation des intervenants au début de 2022 sur le guide proposé pour la radiodiffusion des services terrestres au Vanuatu.



8.0

Mise en œuvre de la Politique d'accès Universel (PAU)

8.1 Général

La partie 4 de la Loi n° 30 sur les télécommunications, les radiocommunications et la radiodiffusion de 2009, telle que modifiée, prescrit la disposition de la Politique d'accès universel (PAU).

La PAU a été élaborée et approuvée par le Conseil des ministres en 2013, et sa mise en œuvre se poursuit à ce jour. La mise en œuvre de la PAU comprend deux approches de mise en œuvre, soit le déploiement du réseau mobile en collaboration avec les fournisseurs de services mobiles et, deuxièmement, la

mise en œuvre d'autres programmes de la PAU, qui sont particulièrement axés sur la connectivité à large bande par satellite et les installations TIC dans les écoles, les centres de santé et les bureaux publics.

La PAU exige qu'à la fin de sa mise en œuvre, 98 % de la population totale du pays ait accès à des services vocaux, à bande étroite et à large bande qui permettent une vitesse de téléchargement de 2mbps et une vitesse de téléversement de 1mbps, et ces services seront disponibles dans les écoles, les établissements de santé et les bureaux publics.

8.2 Mise en œuvre de la politique gouvernementale pour l'accès universel

La mise en œuvre de la PAU du gouvernement se poursuit selon l'approche « *acteurs ou payeurs* ». Les défis liés à cette approche par les opérateurs sont lourds en raison du coût très élevé de l'investissement dans les zones non rentables. La situation liée à la COVID-19, les graves répercussions des cyclones tropicaux et la chute de cendres volcaniques ont également eu une incidence importante sur la solidité financière des exploitants.

Malgré les défis, le RTRR est heureux de conclure un accord d'engagement avec les opérateurs pour qu'ils s'engagent dans un plan de déploiement dans les zones rurales. Vodafone (Vanuatu) Ltd, Digicel (Vanuatu) et Wantok (pour la première fois) ont accepté de déployer leur réseau dans les zones mal desservies et non desservies identifiées par le RTRR. Conformément aux ententes de 2021, Vodafone s'est engagé à desservir 13 régions, tandis que Digicel et Wantok se sont tous deux engagés à desservir quatre régions. Le RTRR a identifié un total de 61 régions mal desservies ou non desservies, dont 21 sont concernées par l'entente de 2021.



8.3 Subvention des télécommunications au communauté (STC)

La Subvention pour les télécommunications communautaires (STC) est un projet lancé dans le cadre de la PAU et d'autres programmes. Le but de la subvention est de faciliter la connectivité à large bande et les installations des TIC dans les écoles, les établissements de santé et les bureaux publics des communautés rurales. En 2021, deux écoles ont reçu cette subvention, l'école d'Umej sur l'île d'Aneityum et l'école de Tangovawia sur l'île de Pelé au nord d'Éfaté. Les deux écoles ont bénéficié d'un système solaire, d'un équipement VSAT, d'équipement wifi, d'imprimante, d'ordinateurs de bureau et d'un système de bons. En raison des restrictions de mouvement causées par la COVID-19, l'installation de cet équipement sera terminée en 2022.

La STC est une subvention annuelle et est ouverte aux candidatures du mois de février au mois de mars de chaque année. Un total de 3 000 000 de Vatu est alloué et les candidats retenus peuvent accéder à une subvention ne dépassant pas plus 1 500 000 de Vatu.

8.4 Soutien continu aux programmes CLICC et TpE

De 2016 à 2017, 18 écoles et une communauté ont bénéficié du programme Laboratoire informatique & Centre communautaire de l'Internet (CLICC) et du programme Tablette pour élèves (TpE) géré par le RTRR. Lors de la clôture du Projet à la fin de 2017, 8 écoles et une communauté étaient confrontées à des difficultés pour maintenir la gestion et les opérations techniques des installations CLICC et TFS. Dans le cadre d'une vérification menée en 2019, le RTRR a relevé plusieurs facteurs qui ont contribué à l'échec de l'exploitation de ces installations. Cela comprend les enseignants qui ont été formés et équipés de connaissances en TIC, mais qui ne transmettent pas leurs compétences et connaissances à leurs collègues lorsqu'ils sont transférés dans une autre école, le manque de compréhension du processus approprié à suivre en cas de problème, par exemple, pour obtenir de l'aide technique... etc., et les difficultés financières à maintenir l'abonnement Internet.

En 2021, le RTRR a fait appel à Pacific Networks, un exploitant local de TIC et à Vodafone, pour travailler avec les 9 sites qui faisaient face à des problèmes. Leur soutien comprend la mise à niveau de l'équipement VSAT de la bande KU à la bande KA, la fourniture d'un bureau supplémentaire, la formation des coordinateurs TIC, la fourniture et l'installation d'un système wifi, la fourniture d'un système de bons, et la fourniture d'un accès Internet pour une période de 3 mois et d'un soutien technique pour une période de 3 mois également. Les sites qui font face à des problèmes comprennent : l'école-centre de Venie Mataipevu à Santo, le centre de formation rurale de Torgil, à Ambae le Collège d'Orap à Mallicolo, le Collège de Walarano à Mallicolo, les écoles primaires de Saint Anne, de Sulua, d'Elès, de Lambubu et de Lamap.



L'école-centre de Venie Mataipevu est située dans une région rurale éloignée du sud de Santo, l'accès routier est très difficile, les matériaux sont transportés sur le site à cheval, l'école et sa communauté a bénéficié de 50 tablettes, de 3 PC de bureau, d'un système solaire et d'équipement VSAT avec wifi communautaire.

8.5 Installations VSAT et TIC pour les écoles de la province des Torba

Onze (11) écoles de la province des Torba ont bénéficié d'un effort conjoint entre le Bureau du chef des services d'information du gouvernement (BCSIG), le ministère de l'Éducation et de la Formation (Mdef) et Vodafone avec un financement du RTRR. L'accord conjoint visait en particulier à fournir une connectivité Internet et des équipements TIC aux écoles, et chacune de ces 11 écoles a bénéficié d'un système solaire, des équipements VSAT, du téléphone VoIP, du système Wifi et du système de bons. Ces écoles comprennent Bagaveguy, Shelil, Shew Roley, Telvet, Telhel, Bagavegug, Pasalele, Karamal, Gneretuwuro, Silver Memorial et Vaes.

9.0

Gouvernance des TIC et de l'Internet

Le RTRR a une fonction obligatoire pour gérer et administrer le nom de domaine de premier niveau du code de pays du Vanuatu, le .vu ccTLD, ainsi que d'exécuter les responsabilités en matière de TIC comme pour la Politique nationale des TIC du Vanuatu . Le présent rapport vise à souligner les principaux engagements du RTRR dans le domaine de la gouvernance de l'Internet et des TIC en 2021.

9.1 Participation du RTRR à l'APTLD80 et au Forum de la gouvernance de l'Internet dans le Pacifique

Le RTRR est devenue membre à part entière du domaine de premier niveau de l'Asie-Pacifique (APTLD) en 2019 après l'achèvement de la délégation du .vu. En tant que membre, le RTRR participe aux réunions annuelles de l'APTLD qui ont lieu deux fois par année. En 2021, l'APTLD80 devait se tenir en présentiel aux Fidji, en partenariat avec la section des îles du Pacifique de la Société Internet (PICISOC) dans le cadre d'un protocole d'entente spécial, mais en raison des restrictions liées à la COVID-19, l'événement a eu lieu en parallèle avec le Forum sur la gouvernance de l'Internet dans le Pacifique (FGI du Pacifique), dans un format hybride. Le Régulateur Brian Winji Molitaviti a participé à la séance sur la connectivité numérique dans le Pacifique. Les questions de discussion durant cette séance portaient sur les questions suivantes : « Quels sont les défis ? Qu'est-ce qui a été fait ? Comment pouvons-nous accélérer les initiatives de connectivité numérique dans le Pacifique ? » Un total de 7 centres autour des îles du Pacifique se sont joints à la réunion avec un total de 183 participants.

9.2 Forum sur la réglementation de l'Internet et atelier du registraire de 2021

Le Bureau du RTRR en tant qu'administrateur du .vu a organisé un forum Internet réglementaire en présentiel et un atelier du registraire pour les registraires actuels au Vanuatu, au motel Kaiviti, à Port Vila, le 11 novembre 2021. L'événement était organisé dans le cadre des initiatives en cours de renforcement des capacités des registraires locaux du .vu au Vanuatu. Le thème principal de l'atelier était « la croissance du .vu dans une société digitale en transformation » et plus de 10 participants ont assisté à l'atelier, et la plupart des présentateurs étaient des présentateurs internationaux, y compris l'APTLD qui a également fait une courte présentation à distance sur la façon de devenir membre de l'APTLD.



9.3 Sensibilisation des entreprises au nom de domaine .vu

L'atelier/renforcement des capacités sur le .vu ccTLD est une initiative conçue par le RTRR pour sensibiliser aux avantages et à l'importance de l'enregistrement et de l'utilisation d'un nom de domaine .vu tel que.edu.vu, .vu, .com.vu, .net.vu ou .org.vu comme domaine principal pour les entreprises (commerciales et charitables) et le secteur de l'éducation.

Le but principal de cet atelier ou du renforcement des capacités est de donner aux écoles et aux petites entreprises l'occasion de:

- En savoir plus sur ce qu'est le .vu ccTLD en général ;
- Discuter des possibilités d'une meilleure utilisation du .vu comme espace de nom au Vanuatu ;
- Sensibiliser les écoles et les petites entreprises à leurs responsabilités en fonction de la réglementation et des lignes directrices opérationnelles ;
- Donner aux écoles et aux petites entreprises l'occasion de savoir comment enregistrer un nom de domaine ;
- Enfin, de donner l'occasion d'obtenir les commentaires des directeurs d'école et des propriétaires de petites entreprises.

L'atelier de 2021 a eu lieu en avril 2021 à Tanna, et environ 40 propriétaires de petites entreprises et 40 directeurs d'école de la province de Taféa ont assisté aux séances. Un autre atelier a eu lieu au Collège de Matevulu en mai 2021 lors de la conférence annuelle des directeurs des TIC, où plus de 100 employés et directeurs des TIC ont assisté aux séances.



Participants à la sensibilisation des Principaux sur le .vu ccTLD

La sensibilisation à la réglementation de l'Internet du RTRR dans le passé montre que la plupart des ministères du gouvernement du Vanuatu, le gouvernement et les écoles privées et les entreprises utilisent encore des domaines secondaires comme gmail.com ou yahoo.com pour leurs communications d'affaires.

9.4 Soutien au programme SMART Sistas

Le RTRR soutient le camp TIC des SMART Sistas depuis 2016, et depuis le premier programme mondial de robotique auquel SMART Sistas participe depuis son inauguration à Washington DC en 2017. En 2021, le RTRR a parrainé le camp Smart Sisters, où 12 filles de 15 à 18 ans ont été choisies par le comité SMART Sistas pour y participer. Le camp s'est tenu au Messy Haos à Port Vila et 12 filles ont réussi la formation de base en TIC de 5 jours animée par le Comité SMART Sistas et les animateurs de formation en TIC.



*Participants
au camp 2021
des Smart
Sistas.*



10.0

Activités réglementaires pour la radiodiffusion et les médias

10.1 10.1 Information générale

Les grands projets de l'Unité de la radiodiffusion et des médias prévus dans le cadre du plan de travail annuel du RTRR pour 2021 ont été retardés en raison du retard dans la modification de la Loi sur le RTRR en 2021, afin de transférer tout le rôle de radiodiffusion et de réglementation des médias de la Société de Radiodiffusion et de Télévision du Vanuatu (SRTV) au RTRR.

Le travail de rédaction avait commencé sur le Code de pratique (CdP), le Cadre de réglementation du contenu des médias de radiodiffusion, la Feuille de route réglementaire de la radiodiffusion, la Feuille de route analogique-numérique pour la télévision et le Règlement sur la protection des consommateurs.

Ces projets ont maintenant été présentés et devraient être mis en œuvre en 2022. À la suite de la modification de la Loi, le RTRR a émis un avis à tous les titulaires de licence de radiodiffusion en vertu de l'article 8 de la loi du RTRR, afin de soumettre des données semestrielles au RTRR pour:

- suivre l'évolution du marché de la radiodiffusion ;
- le rapport sectoriel ;
- rendre compte au ministre responsable de l'évolution du marché de la radiodiffusion au Vanuatu ;
- fournir de l'information agrégée à des organismes internationaux comme l'UIT et d'autres institutions lorsque la loi du RTRR l'exige.

10.2 Feuille de route de la radiodiffusion et des médias

Un rapport a été élaboré par le RTRR en collaboration avec l'Union internationale des télécommunications (UIT) pour le secteur de la radiodiffusion et des médias au Vanuatu, avec l'intention d'élaborer une feuille de route réglementaire qui vise à cerner les lacunes dans le cadre réglementaire lié à la radiodiffusion. La feuille de route vise également à fournir quelques recommandations préliminaires au RTRR. Le projet a commencé en 2021, et l'intention de le finaliser en 2022.

10.3 Code de pratiques en matière de radiodiffusion et de médias

Le Code de pratiques (CDP) est en cours d'élaboration en vertu du paragraphe 7(2A) de la Loi de 2009 sur la radiocommunication et la radiodiffusion et les télécommunications (modification) (la Loi) qui stipule que « l'organisme de réglementation doit...

- A. réglementer et établir des normes éthiques pour les services de radiodiffusion et de médias;
- B. établir des normes adéquates en matière de télédiffusion et de radiodiffusion sonore en ce qui concerne le contenu des émissions et le rendement technique des émissions.

Le CdP sera consulté et finalisé en 2022.

10.4 List of Broadcast Licensees in 2021

Catégorie de la licence	Nom de la licence	Statuts	Radio	TV
Radio/TV	SRTV	Actif	Radiodiffusion FM Radio MW Radiodiffusion SW	TV terrestre
Buzz 96.3 FM	Daily Post	Actif	Radiodiffusion FM	
Capital FM 107	Multimedia	Actif	Radiodiffusion FM	
Telsat	Telsat Pacific Ltd	Actif		TV Terrestre et satellitaire
Digicel	Digicel Vanuatu Ltd	Actif		TV satellitaire et mobile
Servicom	Video Ezy	Actif		TV satellite
Hope Channel	SDA	Actif	Radiodiffusion FM	TV terrestre
United Christian Broadcaster Vanuatu Committee	Conseil chrétien du Vanuatu	Actif	Radiodiffusion FM	
Trinity Broadcasting Network	TBN	Actif	Radiodiffusion FM	

11.0

Protection des Consommateurs, Relation et Sensibilisation

11.1 Général

Donner aux consommateurs les moyens de s'informer est toujours une priorité pour le RTRR afin de leur permettre d'être des utilisateurs intelligents des services de télécommunications et de radiodiffusion, ainsi que de faire des choix éclairés lorsqu'ils traitent avec leurs fournisseurs de services. Tout au long de l'année 2021, le RTRR a collaboré avec les principales activités et projets de consommation conformément au Règlement sur la protection des consommateurs, au Plan stratégique triennal (2019-2021) du RTRR et au Plan de travail 2021 du RTRR. De plus, le RTRR a organisé et participé à la Journée des droits des consommateurs 2021 en collaboration avec les principales parties prenantes, le thème de la Journée mondiale des droits des consommateurs 2021 étant « **Lutter contre la pollution par le plastique** ». Le thème est axé sur la sensibilisation et la mobilisation des consommateurs du monde entier pour adopter et promouvoir davantage pratiques durables de gestion des déchets plastiques.

11.2 Efficacité du programme des champions des consommateurs communautaires (CCC) du RTRR

Le RTRR a constaté la pertinence de sa participation et de son engagement continu envers les champions des consommateurs communautaires à l'échelle du pays, en particulier dans le contexte de cette crise mondiale de pandémie, pour continuer à sensibiliser les collectivités. Les collectivités de tout le pays ont été impressionnées d'obtenir de la population de l'information de première main dans le cadre de leur capacité d'apprentissage. Le RTRR a l'intention d'élargir les connaissances de ces travailleurs volontaires dans les années à venir sur les derniers développements du marché, qui est essentiel pour renforcer la conformité et la surveillance du marché des télécommunications, des radiocommunications et de la radiodiffusion.



*Sensibilisation
des
consommateurs
dans la
province des
Taféa*



*Sensibilisation
des
consommateurs
dans la
province des
Sanma*



11.3 Célébration de la Journée mondiale des consommateurs - 15 mars 2021

Chaque année, le 15 mars, le Régulateur des Télécommunications, des Radiocommunications et de la Radiodiffusion (RTRR) collabore continuellement avec d'autres organismes de réglementation pour sensibiliser et promouvoir les droits et les besoins des consommateurs. Célébrer cette journée est une occasion d'exiger que les droits de tous les consommateurs du secteur soient respectés et protégés et de protéger les abus du marché et les injustices sociales qui minent ces droits.

Cette année, pour la première fois, le Ministère du commerce, en tant qu'entité gouvernementale responsable de la consommation dans le pays, s'est mobilisé pour diriger cet événement. Le thème de cette année est de lutter contre la pollution liée au plastique. Le ministère du commerce, avec ses intervenants, y compris le ministère de l'Environnement, a réussi à organiser un grand spectacle et une célébration pour commémorer la journée dans la région éloignée du nord du Vanuatu, sur l'île de Mota Lava dans la province de Torba.

L'événement a été l'un des succès de la journée des droits des consommateurs célébrée au Vanuatu depuis 2015, car les habitants des zones rurales étaient impatients d'en apprendre beaucoup plus sur leurs droits et responsabilités, comme il y avait beaucoup d'interaction entre les citoyens et les organisateurs de l'événement à travers différentes questions soulevées à l'époque.

Plusieurs activités ont été organisées pour souligner l'importance de la journée:

- Séances d'experts
- Jeux-questionnaires
- Rédaction d'un essai par des élèves sur le thème
- Stand de sensibilisation



Journée des
Droits des
consommateurs
2021 à
Mota Lava



11.4 Éducation des consommateurs

Un grand pourcentage des clients appartient à des zones semi-urbaines et rurales. Leur connaissance et leur exposition à diverses questions liées aux télécommunications sont limitées. C'est pourquoi le RTRR a lancé des programmes d'éducation des consommateurs dans le cadre de son plan de protection des consommateurs afin d'éduquer les consommateurs à devenir plus intelligents et à prendre des décisions éclairées.

En 2021, le programme de sensibilisation du RTRR est essentiel. Il est devenu une plateforme importante de renforcement des capacités, surtout en cette période de pandémie où les TIC et les télécommunications sont perçues comme étant résilientes et en demande croissante.

Les consommateurs doivent recevoir des informations adéquates sur les mesures de sécurité et l'utilisation intelligente et optimale des services en matière de TIC. Le RTRR s'est engagé dans une approche préventive cette année pour collaborer avec des groupes de sensibilisation externes afin

de militer continuellement pour la sécurité et des procédures ingénieuses des activités en ligne. L'organisme responsable comprend le CERT (Computer Emergency Response Team), l'Unité de prévention du crime et le Bureau du chef des services d'information du gouvernement (BCSIG).

Grâce à l'excellente relation de travail avec les parties prenantes, l'équipe des consommateurs a été autorisée à participer à des événements nationaux et à d'autres journées internationales organisées par ses autres organismes gouvernementaux, tels que la Journée mondiale de l'eau, la Journée mondiale de la météo, la Journée mondiale de la forêt, le programme national de la Journée des TIC et d'autres occasions mémorables. Les écoles faisaient également partie de ces initiatives de sensibilisation. Le RTRR a également organisé des visites dans plusieurs régions rurales et éloignées du pays, afin de promouvoir l'utilisation des TIC et des services de télécommunications, et de trouver des moyens de combler le fossé numérique en améliorant les connaissances numériques des clients.

Programme
de
sensibilisation
au village de
Mélé





Sensibilisation provinciale à Uréparapara aux Torba

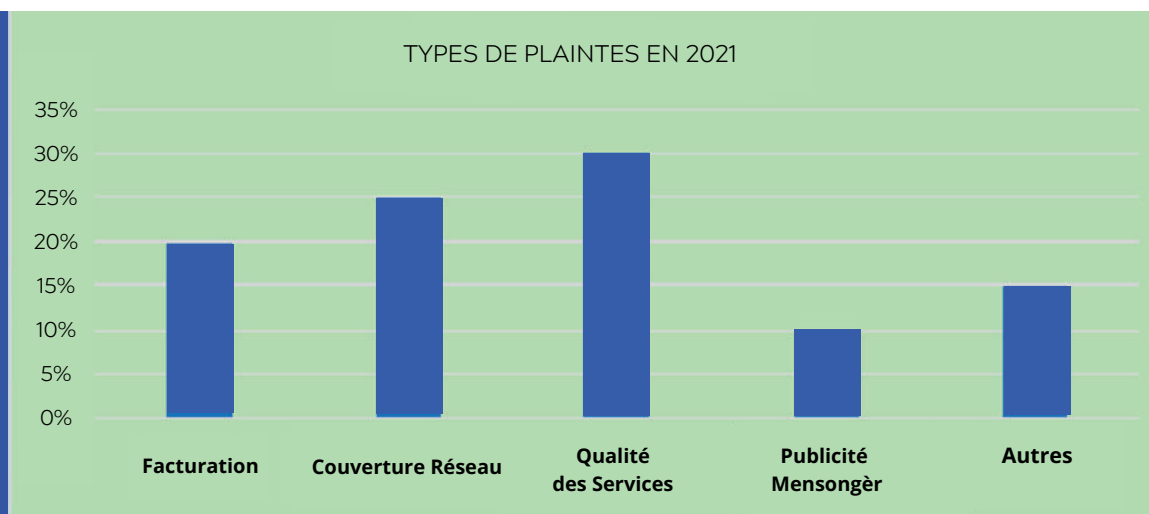


Sensibilisation provinciale à Mota, Province des Torba

11.5 Plaintes reçues des consommateurs en 2021

Chaque année, le RTRR recueille les plaintes des clients deux fois par an auprès du fournisseur de services dans le cadre de son suivi du comportement des clients du marché. En interne, le RTRR gère sa base de données des plaintes pour consigner les différentes plaintes soulevées par les consommateurs.

Le graphique ci-dessous illustre le pourcentage de types de plaintes en 2021 :



Le résultat de l'étude des plaintes révèle l'effort massif et combiné de l'organisme de réglementation et des fournisseurs de services pour continuer à travailler ensemble à éduquer les consommateurs. Toutefois, le RTRR reconnaît que la qualité du service (QoS) est actuellement une préoccupation pour les consommateurs. Les préoccupations des consommateurs au sujet du coût d'utilisation des services ont considérablement diminué au fil du temps, car les prix ne sont plus surélevés, ce qui a une incidence sur les choix des consommateurs. Le prix des services de groupement a chuté de façon significative à 50 VT et les consommateurs peuvent profiter de 25 minutes de voix, 50 SMS et 50 Mo de données.

Le RTRR s'est maintenant engagée à travailler en étroite collaboration avec les fournisseurs de services pour mettre en œuvre les paramètres de la QoS établis comme référence que le titulaire de licence doit respecter, afin d'améliorer l'expérience de l'utilisateur.

De plus, la publicité et l'information trompeuse étaient considérées comme courantes dans les régions rurales, car la littératie numérique est minime. Le RTRR et ses intervenants travaillent en collaboration pour sensibiliser les consommateurs afin qu'ils prennent les bonnes décisions.

11.6 Application mobile du RTRR



La technologie des télécommunications a changé de façon remarquable ; le comportement des consommateurs a également changé pour adopter la plateforme de communication moderne. Compte tenu de ces développements dans le secteur, le RTRR envisage d'adopter une approche plus rentable et efficace pour permettre aux consommateurs d'accéder à l'information essentielle.

L'application du RTRR est une initiative lancée cette année, en tant que plateforme pour aider les consommateurs à obtenir de l'information et, surtout, une avenue où les consommateurs peuvent déposer des plaintes officielles liées à tout problème qu'ils rencontrent avec leur utilisation des télécommunications, des services de radiocommunication et de radiodiffusion.

11.7 Études de l'impact des services OTT au Vanuatu

Comme tout autre marché, le Vanuatu a connu une forte demande et une croissance de l'utilisation des applications OTT. En 2021, le RTRR a consulté ses intervenants, les fournisseurs de services, les ONG et le gouvernement pour savoir si une réglementation est nécessaire.

Ces préoccupations ont incité le RTRR à faire très attention d'intervenir immédiatement ou non ; toutefois, le RTRR est plus préoccupée par le fait que l'intervention réglementaire ne devrait pas dévier du mandat de l'organisme de réglementation et doit suivre les

principes des pratiques exemplaires. Une évaluation plus poussée est nécessaire avant toute règle pour estimer l'impact sur les marchés, et pour assurer le respect des principes réglementaires d'interventions proportionnées et minimales.

Les résultats du rapport prouvent que, bien que les services OTT aient distrait les opérateurs de réseaux mobiles avec la chute des revenus SMS et Voix, les revenus de données montrent constamment une croissance positive et progressive au fil des ans en raison de l'utilisation élevée des services OTT.

Par conséquent, le RTRR ne voit pas la nécessité d'intervenir immédiatement pour réglementer les OTT. Il n'y a aucun signe de défaillance du marché ni aucune preuve du mécontentement des consommateurs au sujet de l'adoption des services par contournement. Et bien que les revenus traditionnels de voix et de SMS soient en baisse, l'utilisation croissante des OTT via les services de données mobiles stimule une croissance rapide des revenus pour les INM. Par conséquent, le RTRR encourage les titulaires à modifier leurs modèles commerciaux pour tenir compte des services OTT et ne devrait pas limiter l'utilisation de ces services, ce qui pourraient avoir une incidence sur leurs revenus. En outre, les services par contournement offerts par les titulaires ayant accès à l'interconnexion et classés comme services payants par les consommateurs ne doivent pas être bloqués ou limités, ce qui réduirait la concurrence sur le marché ou limiterait les possibilités commerciales pour les titulaires qui fournissent les services payants aux consommateurs.



11.8 Suivi des consommateurs

11.8.1 Surveillance continue des offres promotionnelles du marché

Dans le cadre de la fonction du RTRR de maintenir sa conformité et sa surveillance sur le marché, le RTRR surveille constamment le marché. Le principal objectif de cet exercice est de renforcer le pouvoir de l'organisme de réglementation, tel que stipulé à l'article 13 de la Loi sur la réglementation de la radiodiffusion et des télécommunications, et de promouvoir l'efficacité du Règlement sur la protection du consommateur et des lignes directrices concernant la publicité.

Cet exercice vise à vérifier les documents publicitaires publiés sur les plateformes de médias sociaux ou les documents publicitaires publiés sur les médias sociaux, les panneaux d'affichage et la diffusion des SMS, qui doivent tous être approuvés par l'organisme de réglementation.

En 2021, le RTRR a constaté des améliorations massives dans la stratégie de communication des fournisseurs de services sur la diffusion de l'information aux consommateurs. Il est à noter que les fournisseurs de services ont fait preuve d'un grand soutien pour collaborer et respecter leurs obligations obligatoires stipulées dans le règlement sur la protection des consommateurs.

La division Marché et consommateurs a établi des critères spécifiques comme

listes de contrôle pour vérifier les documents de communication diffusés au public. Cela comprend:

- Durée de l'offre, y compris les dates de début et de fin : si la proposition est destinée à être à court terme, l'annonce publique doit clairement indiquer sa durée, de même que l'information soumise à l'Organisme de réglementation pour approbation
- Utilisation d'un langage simple : le fournisseur de services est encouragé à utiliser un langage simple et direct pour éviter le jargon technique qui pourrait tromper les consommateurs. Il est également conseillé, comme le stipule le Règlement sur la protection du consommateur, de faire de la publicité dans les trois langues officielles pour la commodité des consommateurs.
- Moyen de communication: Un fournisseur de services doit communiquer son matériel de campagne de marché à travers diverses plateformes concernant les services ou produits sur le marché. Soit par le site Web, SMS, Facebook, etc. Les conditions sous-jacentes sont que l'information doit être cohérente pour toute leur campagne.

Yes, you can really live a simpler life

VODAFONE DATA, CALLS & SMS
in simple All in Wan Bundles
On the Largest 4G+ network

T&C Apply Info 0011111

Together we can

SIMPLY MO

Digital Experiences with Even More
Made For You

Digicel
Better Together

Fast Internet to avoid slow life

Affordable High Speed Internet
For Everyone in Vanuatu

3link

Unlimited Plans

From 3mbps

VT 17,100

Per Month

7733377

5566333

www.3link.vu

Terms & Conditions Apply*

12.0

Relations avec des Partenaires clés extérieurs

Le RTRR continue de travailler en étroite collaboration avec les organisations internationales, y compris l'Union internationale des télécommunications (UIT), la Télécommunauté Asie Pacifique (APT) et l'Organisation des télécommunications du Commonwealth (CTO) par l'intermédiaire du gouvernement du Vanuatu , l'Association des Télécommunications des Iles du Pacifique (PITA), **l'Association du Groupe Spécial Mobile (GSMA)**, l'Autorité de réglementation des télécommunications de l'Inde (TRAI) par le biais d'un protocole d'entente, et d'autres. Le RTRR, représenté par le Régulateur, est actuellement l'un des vice-présidents du Forum sur la réglementation des politiques de l'APT (PRF), qui a été élu en 2019 lors du PRF-19 au Bhoutan pour un mandat de deux ans, jusqu'au PRF-21, et a été réélu au PRF-21 pour une autre année.

Depuis que le RTRR a pris en charge la gestion du .vu ccTLD en 2009 lorsque la loi du RTRR a été publiée au Journal Officiel , le RTRR continue de maintenir son adhésion à la Société pour l'attribution des noms de domaine et des numéros sur Internet (ICANN), qui est une société internationale à but non lucratif qui a la responsabilité du protocole Internet (IP) pour l'attribution de l'espace d'adressage, l'attribution de l'identificateur de protocole, la gestion du système de noms de domaine de premier niveau générique (gTLD) et de code de pays (ccTLD). Le RTRR maintient également son adhésion à **l'Association des noms de domaine de premier niveau (APTLD) de l'Asie-Pacifique**, une organisation pour les registres de domaine de premier niveau (ccTLD) de pays-code dans la région Asie-Pacifique.

ÉTATS FINANCIERS 2021

13.0

Rapports Financiers Audités pour 2021

Compte de Revenus

Pour l'année se terminant au 31 Décembre 2021

Exprimés en Vatu

	2021	2020
Produits d'exploitation	177,790,889	155,323,363
Charges d'exploitation	163,672,065)	(138,557,058)
Bénéfices opérationnels avant paiement au Fonds d'Accès Universel	14,118,824	16,766,305
Fonds d'Accès Universel	-	-
Bénéfices opérationnels/(déficit) après paiement au Fonds d'Accès Universel	14,118,824	16,766,305

État de la Situation Financière

Au 31 Décembre 2021

Exprimés en Vatu

	2021	2020
ACTIFS À COURT TERME		
Disponibilités	102,413,501	103,768,550
Créances	24,312,973	25,918,393
Autres Actifs	2,542,622	1,839,932
ACTIFS À LONG TERME		
Machine et équipement	18,860,324	18,431,419
Total des Actifs	148,129,420	149,958,294
PASSIFS COURANTS		
Créanciers et charges	25,211,833	36,457,049
Provisions	741,637	1,500,489
Subvention GpC - courante	17,266,829	18,736,481
PASSIFS NON COURANT		
Provisions	10,645,627	13,119,605
Subvention GpC - non - courante	-	-
Total des Passifs	53,865,926	69,813,624
Actifs Nets	94,263,494	80,144,670
Excédent cumulé/(Déficit)	94,263,494	80,144,670

Le rapport d'audit 2021 détaillé peut être consulté sur le site Web du RTRR www.rtrr.vu

14.0

Registre des Consultants pour 2021

Name	Position	Domaine d'expertise ou responsabilités du projet
Hamilton Locke Pty Ltd (Éric Braun)	Spécialiste juridique	Spécialiste en aides et conseils juridiques auprès du RTRR concernant la réglementation et les questions de politique économique. Éric travaille en étroite collaboration avec le Régulateur, les directeurs du RTRR et le personnel en particulier avec l'agent des questions juridiques et de compétition du marché.
Incite Consulting Ltd	Expert en concurrence et réglementation économique dans les télécommunications	Incite Consulting fournit des directives générales et de grande envergure sur la réglementation des télécommunications ; y compris l'analyse et la détermination des marchés concernés, la mesure stratégique de la lutte contre les actions anticoncurrentielles et l'aide économique et la concurrence pertinente à l'équipe du RTRR.
Keith Davidson	Spécialiste pour le développement, la gestion et l'administration du nom de domaine .vu	Provide guidance and support TRBR to smoothly facilitate .vu ccTLD (registry) transition processes.

